

# Les Dossiers

n° 19  
janvier 2008

Les

PME

en Auvergne



**L**es petites et moyennes entreprises (PME) occupent une place primordiale dans l'économie de l'Auvergne. Au nombre de 51 450 début 2005, elles représentent plus de 99 % des entreprises de la région.

Même si elles sont principalement constituées de toutes petites unités, les PME regroupent les trois quarts de l'emploi salarié des entreprises auvergnates. Elles jouent un rôle central dans la création d'emploi, notamment certaines entreprises de taille moyenne.

L'importance des PME en Auvergne transparaît également à travers le poids de la valeur ajoutée qu'elles créent. Elles sont ainsi responsables des trois quarts de la richesse générée par les entreprises auvergnates.

La part des entrepreneurs individuels âgés de plus de 50 ans ne cesse de progresser, laissant présager une forte augmentation à court terme du nombre de PME à reprendre.

Fruit d'un partenariat entre la Préfecture de région et l'Insee Auvergne, cette publication a été réalisée dans le cadre d'un groupe de travail piloté par le Pôle « Gestion publique et développement économique ». Ce groupe rassemblait les services de l'État concernés et des organisations socioprofessionnelles. Le dossier « Les PME en Auvergne » vise à éclairer le débat public en donnant aux acteurs économiques de la région un instrument de connaissance statistique et économique. Au-delà d'un simple dénombrement, il fournit également des informations récentes sur les grandes caractéristiques des PME auvergnates, leurs performances économiques, leur dépendance par rapport aux groupes, les hommes et les femmes qu'elles emploient. Ce dossier propose également une analyse de quelques secteurs emblématiques pour les PME auvergnates.

Puissent tous les acteurs intéressés par le devenir des petites et moyennes entreprises d'Auvergne trouver dans ces pages les éléments nécessaires pour étayer leurs décisions.

Le Directeur régional  
de l'INSEE

Michel GAUDEY

Le Trésorier-Payeur Général  
de la région Auvergne

Jean-Denis D'ARGENSON

Le Préfet de la région Auvergne,  
Préfet du Puy-de-Dôme

Dominique SCHMITT

**Directeur de la publication**

> Michel GAUDEY  
Directeur régional de l'INSEE

**Rédaction en chef**

> Sébastien TERRA

**Composition et mise en page**

> INSEE

**www.insee.fr/auvergne**

> Toutes les publications accessibles en ligne

**Création maquette**

> Free Mouse 06 87 18 23 90

**Impression**

> Colorteam

**Crédit photo**

> INSEE Auvergne



3, place Charles de Gaulle  
BP 120  
63403 Chamalières Cedex  
Tél. : 04 73 19 78 00  
Fax : 04 73 19 78 09

**Le groupe de projet du dossier était composé de :**

M. Cazarre (Douanes),  
B. Champoux (CGPME),  
J.P. Favard, M. Gaubert, P. Jourde (TG),  
B. Priez (BDF),  
M. Messéant (CRCIA),  
D. Lefèvre (DRTEFP),  
C. Bertran, P. Valadou (INSEE),  
C. Quéré (OSÉO),  
R. Trussardi (DRIRE).

**Auteurs (INSEE) :**

A. Batifoulrier, C. Bertran, R. Blanquet, F. Bouagal,  
M. Gauvin, D. Gras, V. Perrin, C. Waszak.

ISSN : 1634-9016 - ISBN n° 978-2-11-050619-1

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2008

© INSEE 2008 - Code SAGE : DOS081912



## Sommaire

# Les PME en Auvergne

### Introduction

Les petites et moyennes entreprises en Auvergne .....	3
---	---

### Chapitre 1

Les grandes caractéristiques .....	4
Les PME multi-établissements et leurs établissements secondaires .....	8
Les formes juridiques .....	12
La démographie .....	14
Les performances économiques .....	17
Les exportations .....	20
La dépendance aux groupes .....	22
L'emploi salarié .....	23
Les entrepreneurs individuels .....	26

### Chapitre 2

Le secteur des industries des équipements mécaniques .....	28
Le secteur de la métallurgie et transformation des métaux .....	30
Le secteur des services aux entreprises .....	32

### Annexes

Le tissu productif auvergnat .....	34
La méthodologie .....	36



## ” *Les petites et moyennes entreprises en Auvergne*

**L**es PME auvergnates peuvent être définies comme les entreprises de moins de 250 salariés dont le siège est situé en Auvergne. Au nombre de 51 450 début 2005 (champ ICS, voir méthodologie), elles occupent une place primordiale dans l'économie de la région : elles représentent plus de 99 % de ses entreprises. Sur les quelque 60 700 établissements situés en Auvergne, 92 % dépendent des PME régionales, 0,2 % des grandes entreprises auvergnates et le reste, soit moins de 8 %, d'entreprises dont le siège est extérieur à la région. De plus, près de 1 400 établissements localisés en dehors de la région relèvent des PME auvergnates.

Bien que principalement constituées de toutes petites unités - la part des moins de deux salariés atteint 70 % - les PME regroupent les trois quarts de l'emploi salarié des entreprises auvergnates.

Ces structures économiques jouent un rôle central dans la création d'emploi à l'inverse des grandes entreprises. Une typologie en cours chez les économistes qualifie ces dernières d'« éléphants » et leur attribue plutôt une propension à la réduction d'emplois. La création d'emplois est donc le fait des PME, plus précisément de certaines d'entre elles, d'une taille suffisante et particulièrement dynamiques, que la typologie nomme « gazelles », les distinguant ainsi des PME les plus petites appelées « souris ».

Les PME auvergnates sont avant tout des entreprises mono-établissement : moins d'une sur douze dispose de plus d'un établissement. Par ailleurs, quand un établissement lié à une entreprise auvergnate est localisé hors Auvergne, il se trouve une fois sur deux dans une région limitrophe.

Deux tiers des PME auvergnates ont été constituées sous la forme juridique « entreprise individuelle ». Leur part ne cesse toutefois de baisser, au profit principalement des sociétés à responsabilité limitée (SARL). La progression de cette dernière forme juridique s'explique surtout par la volonté qu'ont les créateurs d'entreprises de limiter à leurs seuls apports le risque pesant sur leur patrimoine. De plus, les contraintes réglementaires associées à la création de SARL sont de moins en moins fortes.

Le contrôle des PME par les groupes reste limité : seules 2 % d'entre elles sont dépendantes. Toutefois cette proportion varie sensiblement selon la taille des unités. Ainsi 57 % des entreprises de taille moyenne - de 50 à 249 salariés - sont contrôlées par un groupe. C'est pourquoi les PME des secteurs industriels (PMI), qui affichent une taille moyenne supérieure à celle des unités des autres secteurs, sont plus concernées par la dépendance : près de 8 % d'entre elles sont contrôlées.

En Auvergne, l'importance des PME transparaît à travers la valeur ajoutée qu'elles créent. Elles sont ainsi responsables des trois quarts de la richesse générée par les entreprises auvergnates, alors qu'au niveau national cette part n'atteint pas 60 %. Si les frais de personnel représentent plus de 70 % de la valeur ajoutée, ils restent, rapportés à l'effectif salarié, sensiblement plus faibles en Auvergne que dans le reste de la France.

La propension à exporter étant fortement influencée par la taille des entreprises, les PME contribuent assez peu aux exportations auvergnates. Bien que représentant plus de 99 % des entreprises, elles ne réalisent qu'un tiers du chiffre d'affaires à l'exportation de la région.

L'emploi salarié des PME se caractérise par un taux de féminisation plus fort qu'au sein des grandes entreprises, en partie du fait de structures sectorielles différentes. De même, l'âge moyen progresse avec la taille de l'entreprise. Le taux d'encadrement est aussi plus élevé dans les grandes structures. Composante de l'emploi non salarié, les entrepreneurs individuels restent largement majoritaires au sein des chefs d'entreprise. Cette population est relativement peu féminisée, particulièrement dans certains secteurs d'activité comme la construction. Son âge moyen est sensiblement plus élevé que celui des salariés. L'âge de l'entrepreneur au moment de la création s'établit en moyenne à 38 ans, montrant que la constitution d'une entreprise se fait en général après une ou plusieurs expériences professionnelles en tant que salarié. Enfin, la part des plus de 50 ans ne cesse de progresser, laissant présager une forte augmentation à court terme du nombre de PME à reprendre. □

### 99,9 % de PME en Auvergne

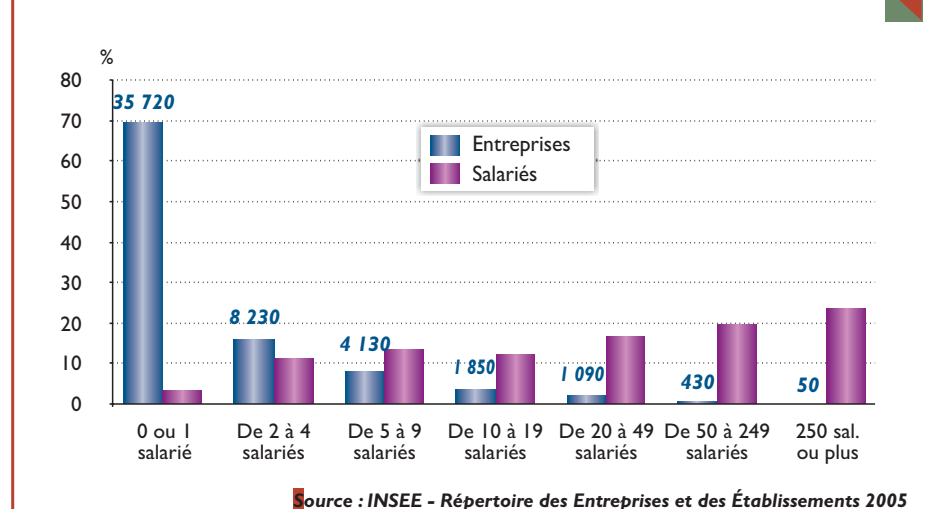


**A**u 1<sup>er</sup> janvier 2005, les entreprises auvergnates (établissement siège localisé en Auvergne) comprennent 51 450 unités de moins de 250 salariés (PME) dans le champ ICS. Les grandes structures de 250 salariés ou plus ne sont qu'une cinquantaine, soit moins de 0,1 % de l'ensemble des entreprises.

Les micro-entreprises (moins de 10 salariés) constituent la majorité du champ ICS avec 93,4 % des unités. La part de celles dont l'effectif n'excède pas un salarié s'élève à 70 %. La répartition par taille en Auvergne se rapproche de celle de province. Toutefois, la part des grandes entreprises de la région (0,10 %) est plus faible qu'à l'échelon provincial (0,14 %) ou métropolitain (0,19 %). À ces niveaux géographiques, le poids des micro-entreprises est en revanche un peu moins fort (93,1 %).

Les PME auvergnates regroupent 76,5 % des salariés du champ ICS. Les unités de moins de 10 salariés ne rassemblent que 28 % de l'emploi salarié (3,4 % pour les entreprises de moins de deux salariés). À l'inverse, les entreprises de 20 à 249 salariés, qui représentent 2,9 % du total des entreprises, concentrent 36,4 % des salariés.

Répartition des entreprises et des salariés selon la taille des entreprises



Une part des services plus faible qu'au niveau national

En Auvergne, comme sur le reste du territoire national, les entreprises de services sont prédominantes : elles représentent 47 % des PME. Toutefois cette part reste inférieure de trois points à celle constatée au niveau province (France métropolitaine hors

Île-de-France). En contrepartie, les poids des secteurs de l'industrie et de la construction sont plus forts en Auvergne (respectivement + 2 points et + 1 point). Le Puy-de-Dôme se distingue des autres départements auvergnats par une part plus élevée du secteur des services (50 %), équivalente à celle de la province. À l'opposé, la Haute-Loire est marquée par un poids relativement faible de ce secteur (42 %) ainsi que par des secteurs industriel et de la construction très développés (15 et 19 %). Un secteur construction fort est aussi une caractéristique du Cantal. Enfin, l'Allier se démarque par l'importance de son secteur commerce dont la part (27 %) est de deux points supérieure à celle de la région ou de la province.

Une structure sectorielle qui dépend de la taille

La structure par secteur dépend toutefois de la taille des PME. Ainsi, la part de l'industrie est fonction croissante

Répartition des PME auvergnates par département et secteur d'activité

	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Auvergne	Province
> Industrie	11,4 %	10,2 %	15,3 %	11,4 %	11,9 %	10,1 %
> Construction	14,9 %	18,4 %	18,7 %	14,5 %	15,8 %	14,8 %
> Commerce	27,4 %	26,9 %	23,9 %	24,0 %	25,2 %	25,0 %
> Services	46,3 %	44,5 %	42,1 %	50,1 %	47,1 %	50,1 %
➔ Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : INSEE - Répertoire des Entreprises et des Établissements 2005

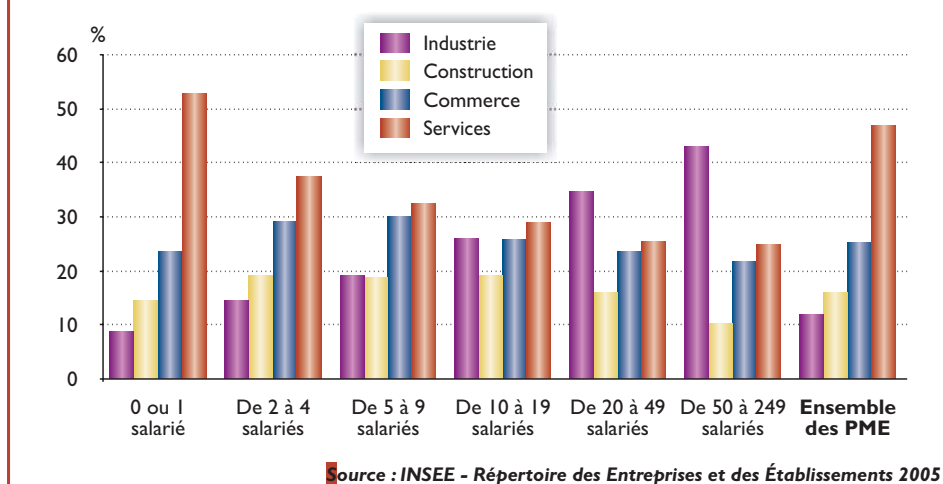


de ce facteur : elle varie de 9 % pour les plus petites structures (moins de deux salariés) à 43 % pour les entreprises de taille moyenne (50 à 249 salariés) (respectivement 7 et 37 % au niveau province).

Inversement, la part du tertiaire décroît en fonction de la taille : de 53 % chez les plus petites, elle passe à 25 % au sein des plus grandes (respectivement 55 % et 30 % pour la province). Les entreprises industrielles sont en effet d'une taille moyenne supérieure à celle des autres secteurs et les entreprises de services, à l'inverse, d'une taille moyenne inférieure.



Répartition des PME auvergnates par secteur d'activité et tranche d'effectif salarié



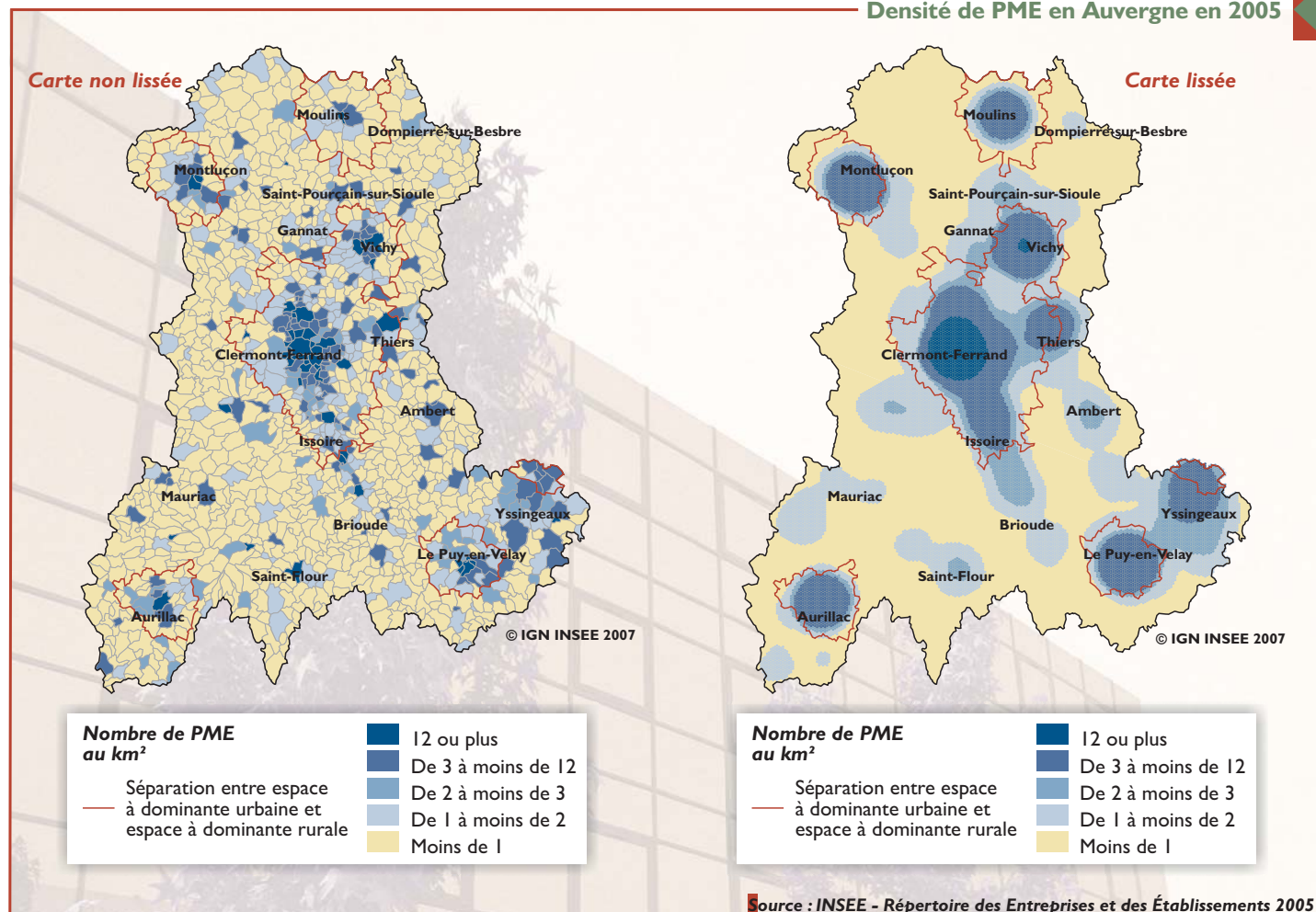
## Localisation infrarégionale des établissements sièges des PME auvergnates

La localisation des PME dépend de facteurs divers : proximité des débouchés, accès à la main-d'œuvre et aux compé-

tences nécessaires... Les PME peuvent s'installer à proximité de grandes entreprises en qualité de sous-traitantes.

Dans certains cas, des regroupements se constituent, les entreprises bénéficiant alors d'effets d'agréation.

Densité de PME en Auvergne en 2005



### Proximité des débouchés pour les PME de la sphère résidentielle

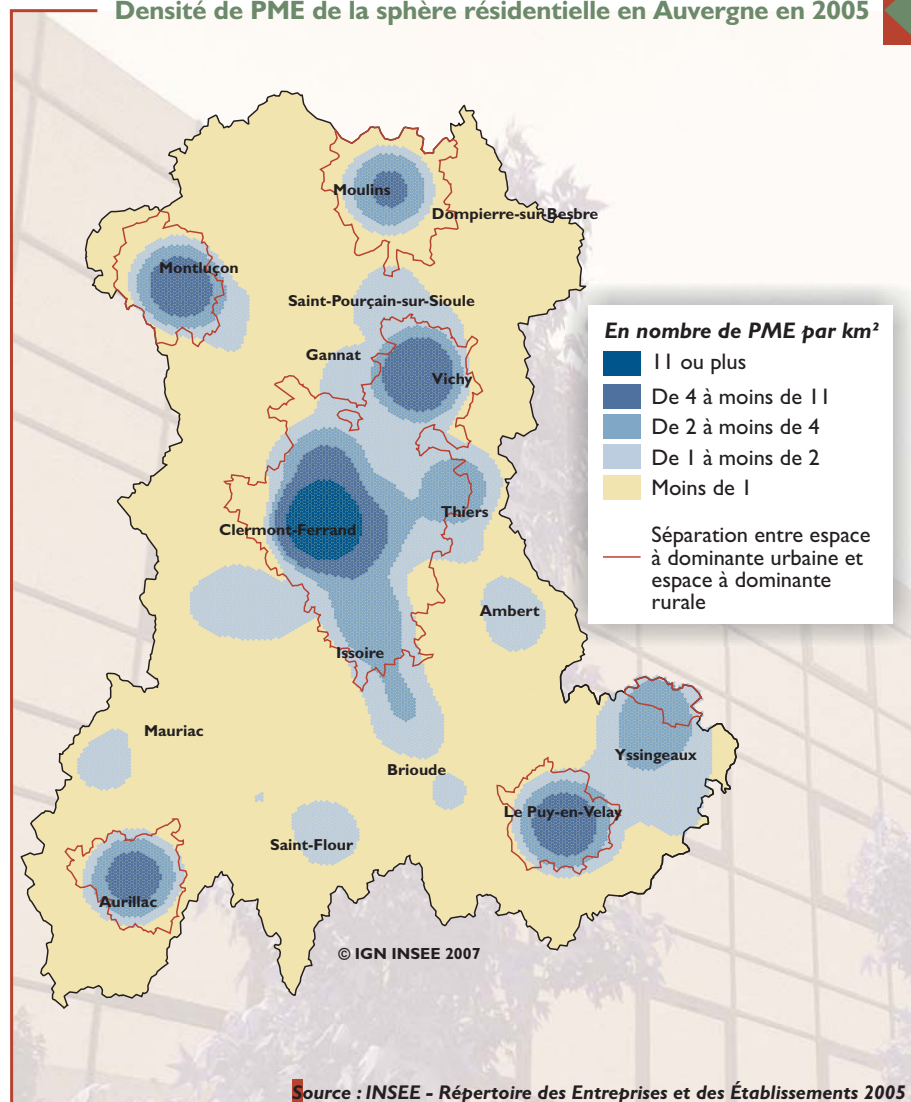
Les PME de la sphère résidentielle (voir définitions page suivante) offrent un service de proximité à la population. Elles sont donc nombreuses dans les zones où réside la population.

Ainsi, en Auvergne, 62 % des 38 000 PME de la sphère résidentielle se situent dans l'espace à dominante urbaine. En particulier, 42 % de ces PME sont dans les 56 communes auvergnates classées en pôles urbains. C'est dans ces communes que la densité de PME au km<sup>2</sup> est la plus forte. 10 % des PME de la sphère résidentielle sont concentrées dans les pôles d'emploi de l'espace rural. Les PME y trouvent des débouchés en raison de la présence d'une population suffisamment nombreuse. Au sein de la sphère résidentielle, les PME du secteur médical (médecins, pharmacies, ambulanciers) sont les plus nombreuses à offrir un service de proximité. Suivent les PME de l'hôtellerie-restauration, les salons de coiffure et les PME du bâtiment (maçonnerie, peinture, menuiserie).

### Un accès à la main-d'œuvre et aux compétences pour les PME de la sphère productive

65 % des PME de la sphère productive (voir définitions page suivante) sont situées dans l'espace à dominante urbaine, soit 3 points de plus que pour les PME de la sphère résidentielle. Au sein de cet espace, les PME de la sphère productive se concentrent

Densité de PME de la sphère résidentielle en Auvergne en 2005



dans et autour des grands centres urbains auvergnats : Clermont-Ferrand, Vichy, Aurillac, Le Puy-en-Velay et dans une moindre mesure Yssingeaux,

Thiers, Moulins, Montluçon et Issoire. Ces PME y trouvent à la fois des qualifications variées et une main-d'œuvre assez nombreuse pour répondre à

### Répartition des PME auvergnates par type de zonage et tranche d'effectif salarié

	0 ou 1 salarié	De 2 à 4 salariés	De 5 à 9 salariés	De 10 à 19 salariés	De 20 à 49 salariés	De 50 à 249 salariés	Total
> Espace à dominante urbaine	68,1 %	15,9 %	8,6 %	4,0 %	2,4 %	1,0 %	100,0 %
> Les pôles urbains	66,3 %	16,2 %	9,2 %	4,4 %	2,8 %	1,1 %	100,0 %
> Les couronnes périurbaines	71,7 %	15,4 %	7,2 %	3,3 %	1,7 %	0,7 %	100,0 %
> Les communes multipolarisées	72,8 %	16,0 %	7,1 %	2,2 %	1,2 %	0,7 %	100,0 %
> Espace à dominante rurale	71,5 %	16,1 %	7,2 %	2,9 %	1,7 %	0,6 %	100,0 %
> Les pôles d'emploi de l'espace rural	64,0 %	17,7 %	9,5 %	4,8 %	3,0 %	1,0 %	100,0 %
> Les couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural	73,9 %	16,0 %	4,8 %	2,9 %	2,0 %	0,4 %	100,0 %
> Les autres communes de l'espace rural	74,3 %	15,4 %	6,4 %	2,2 %	1,2 %	0,5 %	100,0 %
➔ Auvergne	69,5 %	16,0 %	8,0 %	3,6 %	2,1 %	0,8 %	100,0 %

Source : INSEE - Répertoire des Entreprises et des Établissements 2005



leurs besoins. L'espace à dominante rurale rassemble 35 % des PME de la sphère productive. Mais, à l'inverse des PME de la sphère résidentielle, elles ne sont pas concentrées au sein des pôles d'emploi de l'espace rural mais réparties sur l'ensemble de l'espace.

### Des activités rurales

Les structures d'activités diffèrent entre espace à dominante urbaine et espace à dominante rurale : les secteurs des industries agricoles et alimentaires (IAA), en particulier les industries des viandes et du lait, et ceux des industries du bois et du papier sont surreprésentés dans ce dernier. En effet, 7 % des PME de l'espace à dominante rurale relèvent des IAA contre 3 % des PME de l'espace à dominante urbaine. De même, 7 % des PME de l'espace à dominante rurale dépendent des industries du bois et du papier contre 3 % des

## Définitions

- > La sphère « productive » est composée de l'industrie, des services aux entreprises, de la logistique et plus généralement des établissements dont l'activité économique est orientée vers les marchés extérieurs au territoire local.
- > La sphère « résidentielle » correspond aux services rendus aux personnes présentes sur le territoire qui ne sont pas assurés par des établissements de la sphère « publique ». Elle inclut également le secteur de la construction et les entreprises publiques constituées en établissements publics à caractère industriel et commercial comme la SNCF et la Poste.

PME de l'espace à dominante urbaine. À l'inverse, les PME du secteur « conseils et assistance » sont, en proportion, plus nombreuses dans l'espace à dominante urbaine (34 %) que dans l'espace à dominante rurale (16 %).

### Des agrégations sectorielles

Dans la zone d'emploi de Thiers, la présence d'un grand nombre de PME s'explique historiquement par la présence d'un cours d'eau (la Durolle). La zone s'est spécialisée d'abord dans la coutellerie, puis dans diverses autres activités de la métallurgie et transformation des métaux. Ainsi, actuellement, une centaine de PME relève de la coutellerie et un peu plus d'une cinquantaine de la mécanique générale.

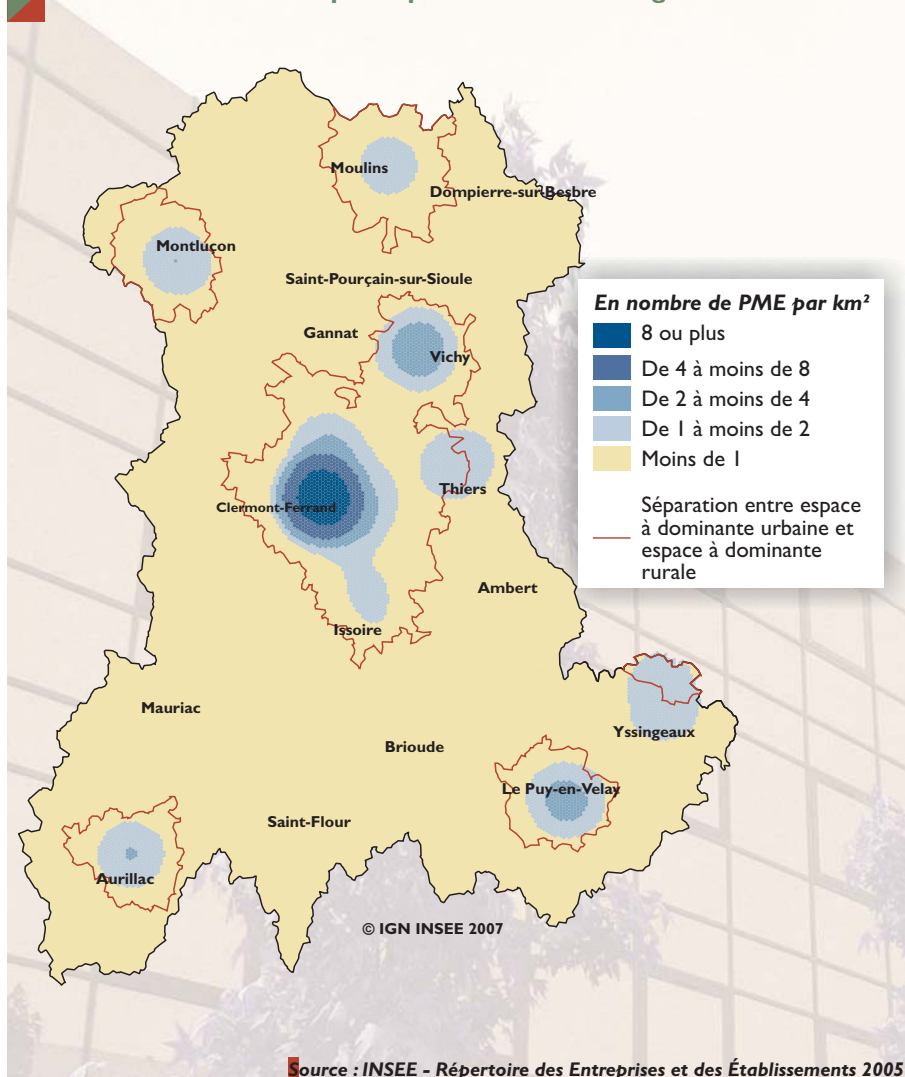
De même, la zone d'emploi d'Ambert, qui est fortement boisée, compte une cinquantaine de PME de l'industrie du bois et du papier.

C'est en réponse à la crise de l'industrie textile dans les années 50 que la zone d'emploi d'Yssingeaux s'est spécialisée dans l'extrusion de polyéthylène, principalement sur le plateau de Sainte-Sigolène. En 2005, le secteur « chimie, caoutchouc, plastiques », auquel appartient cette activité, compte près de 80 PME.

La zone d'emploi de Clermont-Ferrand concentre 71 % des PME du secteur « recherche et développement » auvergnat, en raison de la présence d'une main-d'œuvre qualifiée et d'une concentration de centres de recherches et universitaires. Par exemple, le centre régional d'innovation et de transfert technologique (CASIMIR), situé à Aubière sur le campus des Cèzeaux, assure un appui technologique auprès de PME régionales dans des domaines d'activité variés.

En outre, le biopôle Clermont-Limagne à Saint-Beauzire accueille l'incubateur d'entreprises BUSI qui a permis la création de plus d'une vingtaine de PME de haute technologie depuis 2000. □

### Densité de PME de la sphère productive en Auvergne en 2005



### ” 8 % des PME auvergnates possèdent plusieurs établissements

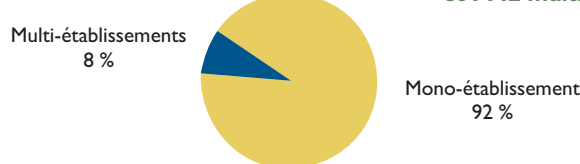
2

**A**u 1<sup>er</sup> janvier 2005, seules 8 % des PME auvergnates possèdent plusieurs établissements. Cette proportion est la même que celle constatée au niveau province. Le poids des PME multi-établissements est fonction croissante de la taille. Alors qu'il reste inférieur à 5 % au sein des PME de moins de deux salariés, il atteint 48 % pour les entreprises de taille moyenne (50 à 249 salariés). Corrélativement, les PME multi-établissements, qui représentent 8 % de l'ensemble des PME, rassemblent 30 % de l'emploi salarié.

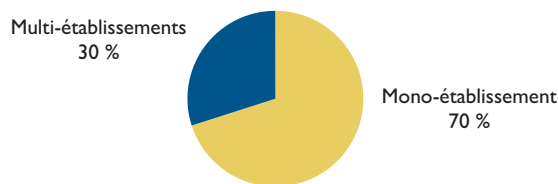
Toutefois, il convient de souligner l'existence d'entreprises de moins de deux salariés qui ont plusieurs établissements (4,7 %).

Près d'un tiers des PME multi-établissements appartiennent au secteur du commerce, lequel emploie aussi près du tiers des effectifs salariés des unités multi-établissements. Les quatre secteurs des services aux entreprises, des services aux particuliers, de l'éducation-santé-action sociale et de la construction regroupent 46 % des PME multi-établissements, mais ne ras-

Répartition des PME auvergnates entre PME mono-établissement et PME multi-établissements



Répartition des effectifs salariés des PME auvergnates entre PME mono-établissement et PME multi-établissements



Source : INSEE - Répertoire des Entreprises et des Établissements 2005

semblent que 31 % de l'emploi salarié de ces entreprises. En effet, la taille moyenne des PME des services aux particuliers et de l'éducation-santé-action sociale est faible (respectivement 1,5 salarié et 1 salarié contre 3,1 toutes activités confondues).

Les secteurs des industries agricoles et alimentaires, des activités immobilières et de l'industrie automobile (faiblement représentée en Auvergne) se distinguent par la place relativement importante occupée par les PME multi-établissements (autour de 13 %).

#### Répartition des PME auvergnates selon la taille et le nombre d'établissements

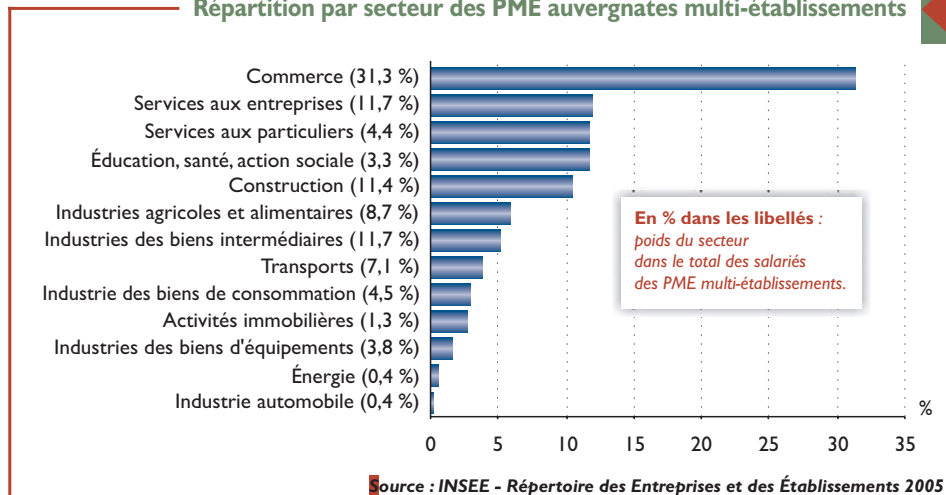
	0 ou 1 salarié	De 2 à 4 salariés	De 5 à 9 salariés	De 10 à 19 salariés	De 20 à 49 salariés	De 50 à 249 salariés	Ensemble
> 1 établissement	95,3 %	91,0 %	84,1 %	72,3 %	67,1 %	51,5 %	91,9 %
> 2 établissements	4,3 %	8,0 %	12,6 %	19,1 %	19,8 %	20,3 %	6,6 %
> 3 établissements	0,3 %	0,8 %	2,3 %	4,9 %	5,1 %	10,6 %	0,9 %
> 4 établissements	0,1 %	0,1 %	0,6 %	2,5 %	2,7 %	5,1 %	0,3 %
> 5 établissements et plus	0,0 %	0,1 %	0,4 %	1,2 %	5,3 %	12,5 %	0,3 %
➔ Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : INSEE - Répertoire des Entreprises et des Établissements 2005

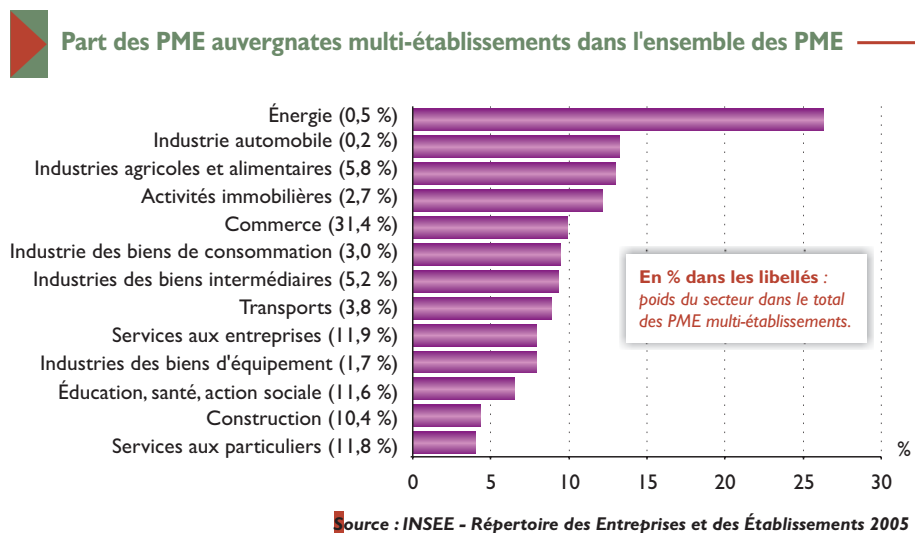
À l'inverse, le poids de celles-ci dans les activités de la construction et des services aux particuliers reste limité (autour de 4 %). Pour ce dernier secteur, cette caractéristique peut être associée à la faible taille moyenne de ses PME.

Le secteur de l'énergie semble atypique en ce qui concerne le poids des PME multi-établissements. Celui-ci est en effet très élevé : il atteint 26 %, bien que la part des toutes petites unités soit forte. Ce secteur comprend en effet beaucoup de PME produisant de l'hydroélectricité à partir de micro-centrales (chaque microcentrale correspond à un établissement) et employant très peu de salariés.

Répartition par secteur des PME auvergnates multi-établissements



Part des PME auvergnates multi-établissements dans l'ensemble des PME



## Localisation des établissements secondaires des PME auvergnates : 22 % des établissements secondaires des PME auvergnates sont situés en dehors de la région

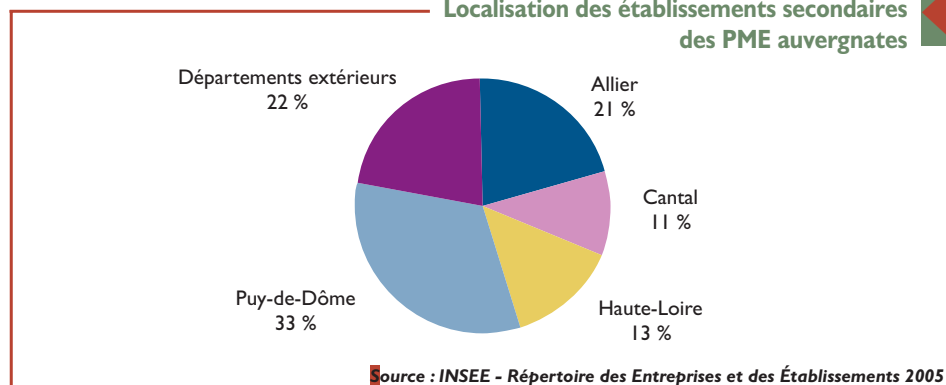
Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, plus d'un établissement secondaire sur cinq est localisé à l'extérieur de la région.

« Prépondérance des départements contigus et de l'Île-de-France

Les établissements secondaires dépendant de PME auvergnates et situés en dehors de la région se trouvent surtout dans les départements limitrophes de l'Auvergne (50 %) ainsi qu'en Île-de-France (12 %). Sur le reste du territoire, les établissements secondaires se concentrent autour de grandes métropoles régionales : Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille...

Les établissements secondaires sont, si ce n'est en région parisienne, implan-

Localisation des établissements secondaires des PME auvergnates



tés avant tout dans les départements proches du département où est basée la PME. Ainsi, les établissements secondaires ayant leur siège dans l'Allier se

situent principalement dans le Cher, dans la Nièvre et en Île-de-France. Pour le Cantal, ces établissements se répartissent surtout en Corrèze, dans



l'Aveyron, le Lot, la Lozère et en Île-de-France. Ceux liés à la Haute-Loire sont plus fréquents dans les départements de la Loire, du Rhône, de l'Ardèche et de la Lozère. Enfin les établissements secondaires dont le siège est dans le Puy-de-Dôme sont localisés majoritairement dans la Loire, en Rhône-Alpes, en Corrèze ainsi qu'en Île-de-France.

Le poids de la Loire dans le total des établissements secondaires hors Auvergne est à souligner : il atteint 11 %.

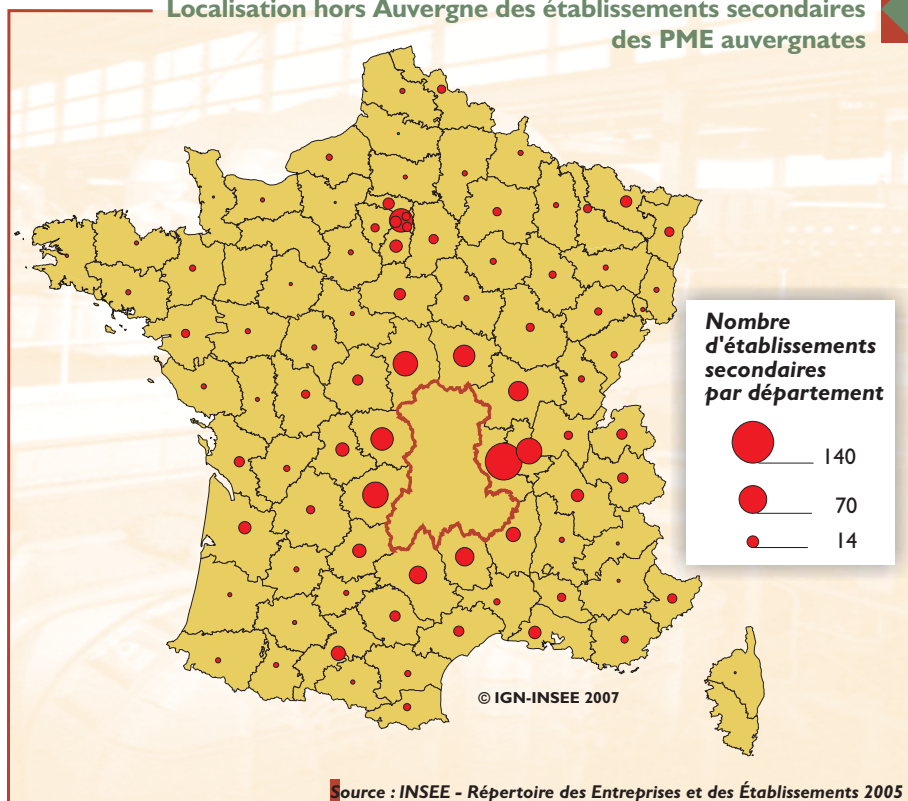
### Importance du commerce autour de l'Auvergne

Les activités des établissements secondaires diffèrent selon leur localisation. En Auvergne, le secteur dominant des établissements secondaires est celui des services (41 %), notamment les services aux particuliers (hôtels et restaurants, activités récréatives et culturelles, services personnels) et les services aux entreprises.

Dans les départements limitrophes de l'Auvergne, les établissements secondaires sont davantage centrés sur les activités commerciales (48 %).

Le poids de l'industrie en Île-de-France est relativement important (20 % contre 15 % des établissements secondaires auvergnats).

### Localisation hors Auvergne des établissements secondaires des PME auvergnates

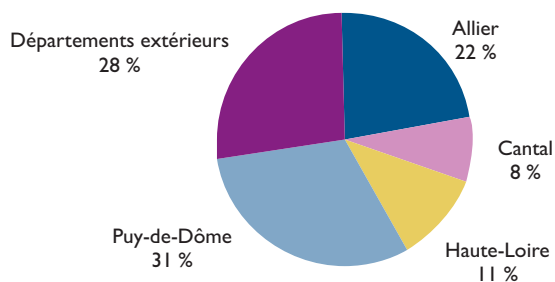


Source : INSEE - Répertoire des Entreprises et des Établissements 2005

Cette surreprésentation concerne particulièrement la fabrication de biens de consommation, notamment l'industrie pharmaceutique. Figurent également en région parisienne de

nombreux établissements dans le secteur des services (42 %), en particulier les activités informatiques, d'architecture et d'ingénierie ou récréatives et culturelles.

### Répartition des effectifs salariés dans les établissements secondaires dépendants d'une PME auvergnate



Source : INSEE - Répertoire des Entreprises et des Établissements 2005

### La taille moyenne des établissements secondaires est plus élevée hors Auvergne

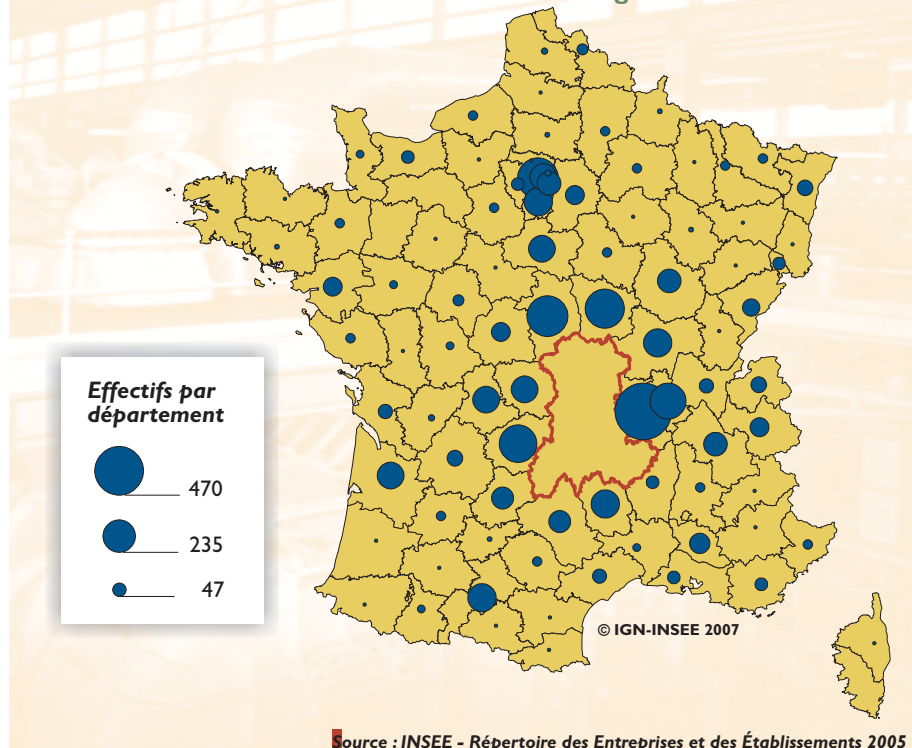
17 000 personnes sont employées dans les établissements secondaires, dont près de 30 % dans les départements extérieurs à la région. Ces départements ne détenant que 22 % de ces établissements, l'effectif moyen des unités situées hors Auvergne est donc plus élevé : 3,5 salariés contre 2,5 pour

### Répartition par secteur des établissements secondaires et de leurs effectifs salariés

	Auvergne		Île-de-France		Départements hors Auvergne et Île-de-France		dont départements limitrophes de l'Auvergne	
	Établissements secondaires	Effectifs	Établissements secondaires	Effectifs	Établissements secondaires	Effectifs	Établissements secondaires	Effectifs
> Industrie	15 %	31 %	20 %	55 %	13 %	24 %	13 %	18 %
> Construction	6 %	6 %	0 %	0 %	6 %	7 %	6 %	4 %
> Commerce	38 %	32 %	38 %	29 %	53 %	48 %	48 %	52 %
> Services	41 %	31 %	42 %	16 %	28 %	21 %	33 %	26 %
➔ Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : INSEE - Répertoire des Entreprises et des Établissements 2005

**Localisation hors Auvergne des effectifs salariés des établissements secondaires des PME auvergnates**



les établissements secondaires auvergnats. En particulier, la taille moyenne des établissements secondaires implantés hors région est sensiblement plus importante dans les secteurs des industries agricoles et alimentaires, de l'industrie des biens de consommation et des industries des biens d'équipement. Toutefois pour quelques secteurs c'est l'inverse : les établissements secondaires hors Auvergne des PME de l'industrie automobile, des industries des biens intermédiaires et des transports

ont un effectif moyen moins élevé que ceux localisés dans la région.

**55 % des salariés des établissements secondaires situés en Île-de-France travaillent dans l'industrie**

La surreprésentation du commerce au sein des établissements secondaires localisés hors Auvergne se traduit aussi par un poids élevé de ce secteur

dans les effectifs travaillant à l'extérieur de la région. La part du commerce est de 36 % des salariés de l'ensemble des établissements secondaires des PME auvergnates. Elle s'élève à 45 % pour les établissements secondaires localisés à l'extérieur de l'Auvergne et atteint 52 % pour ceux implantés dans les départements limitrophes de l'Auvergne.

Les établissements secondaires du commerce (de gros ou de détail) sont le plus souvent des établissements de petite taille. Cependant, une dizaine d'enseignes régionales possède de nombreux établissements, localisés sur tout le territoire français. Globalement, ils représentent 10 % de l'effectif total des PME du commerce auvergnat.

L'industrie est, après le commerce, le secteur le plus important en termes d'emplois : il rassemble 30 % de l'effectif total des établissements secondaires. La part de ce secteur est particulièrement importante au sein des établissements secondaires localisés en Île-de-France : 55 % de leurs salariés relèvent de l'industrie. Une grande partie de ces effectifs (65 %) est concentrée dans l'industrie des biens de consommation, notamment la pharmacie et la parfumerie. Inversement, le poids des services dans les effectifs est faible pour les unités franciliennes. Bien que rassemblant 43 % des établissements, ce secteur ne représente que 16 % des salariés (contre 31 % pour les établissements secondaires situés en Auvergne) du fait de la faible taille des unités. □

**Effectif salarié moyen des établissements secondaires selon le secteur et la localisation**

	Établissements secondaires en Auvergne	Établissements secondaires hors Auvergne
> Industries agricoles et alimentaires	4,2	13,8
> Industrie des biens de consommation	3,1	11,0
> Industrie automobile	12,3	4,5
> Industries des biens d'équipement	5,3	8,5
> Industries des biens intermédiaires	7,4	4,9
> Construction	2,6	4,0
> Commerce	2,2	3,0
> Transports	5,0	3,9
> Services aux entreprises	2,3	2,8
> Services aux particuliers	1,6	2,6
➔ <b>Tous secteurs confondus</b>	<b>2,5</b>	<b>3,5</b>

Source : INSEE - Répertoire des Entreprises et des Établissements 2005

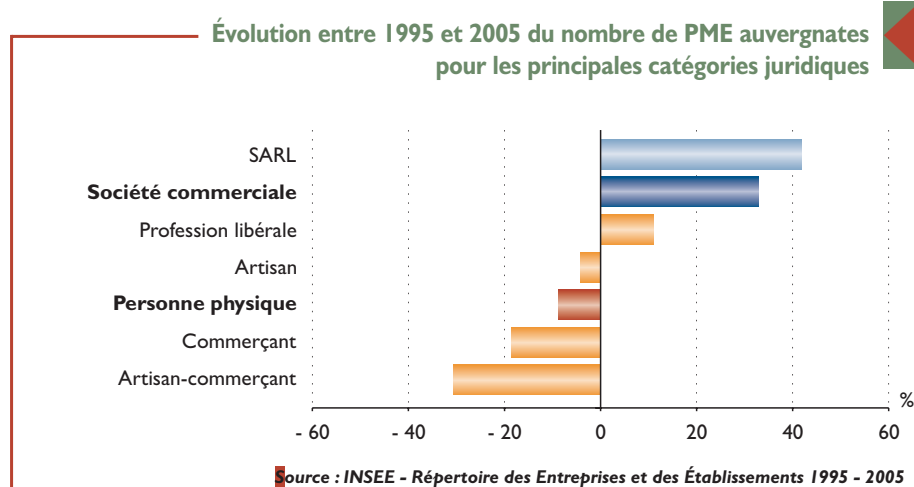
### Plus de sociétés commerciales, moins de personnes physiques

3

Entre 1995 et 2005, le nombre total de PME auvergnates a augmenté de 2 %. Dans le même temps, celui des entreprises individuelles a diminué de 9 %. Les entrepreneurs ont donc davantage opté pour le statut de société commerciale. Le nombre d'entreprises sous cette forme juridique a connu une progression de 33 %. Au sein de ces sociétés le nombre de sociétés à responsabilité limitée (SARL) a particulièrement augmenté (+ 42 % entre 1995 et 2005). Pour les PME d'un salarié au plus, cette hausse atteint même 77 %.

Ainsi, en dix ans, la répartition des PME selon la forme juridique a fortement évolué. La part des entreprises individuelles est passée de 71 % en 1995 à 63 % en 2005.

Inversement, sur cette période, celle des sociétés commerciales est passée de 26 % à 36 %. Cette progression est principalement due à la forte hausse du nombre de SARL.



La forme juridique « société par actions simplifiée » a été créée en 1994. En 2005, 2 % des PME auvergnates existent sous cette forme. Les « SA à conseil d'administration » ne représentent plus que 2 % des PME en 2005 contre 4 % en 1995.

**SARL : un tiers des créations de PME en 2005**

En 2005, en Auvergne, 33 % des créateurs de PME ont opté pour la forme juridique SARL. En 1995, ils étaient 22 % à

#### Répartition des PME auvergnates par taille et catégorie juridique en 2005

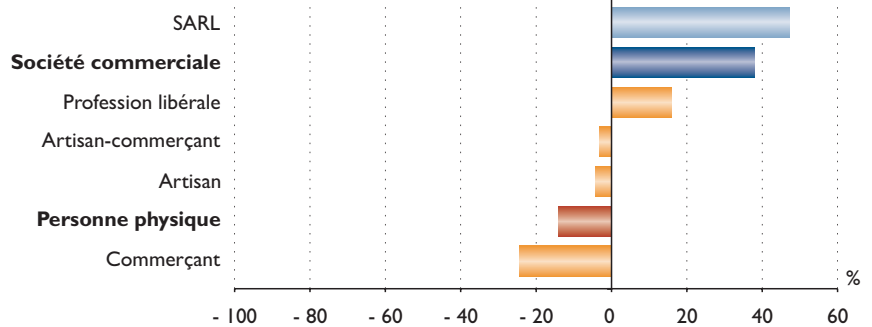
	Personne physique	Dont (non exclusif)				Société commerciale	Dont (non exclusif)			Autres	Total
		Commerçant	Artisan	Profession libérale	Artisan-commerçant		SARL	Soc. par actions simplifiée	SA à conseil d'administration		
> 0 ou 1 salarié	76,7 %	22,7 %	18,6 %	20,8 %	10,5 %	22,2 %	17,8 %	0,6 %	0,7 %	1,1 %	100,0 %
> De 2 à 4 salariés	47,1 %	11,6 %	12,9 %	5,3 %	16,3 %	52,5 %	46,1 %	1,2 %	1,4 %	0,4 %	100,0 %
> De 5 à 9 salariés	22,2 %	6,4 %	5,9 %	1,5 %	7,4 %	77,6 %	63,8 %	3,8 %	5,0 %	0,2 %	100,0 %
> De 10 à 9 salariés	7,5 %	2,1 %	1,4 %	0,8 %	2,8 %	92,1 %	62,0 %	12,2 %	14,3 %	0,4 %	100,0 %
> De 20 à 49 salariés	2,1 %	0,6 %	0,1 %	0,5 %	0,8 %	97,8 %	38,9 %	29,9 %	26,2 %	0,1 %	100,0 %
> De 50 à 249 salariés	0,5 %	0,2 %	0,0 %	0,0 %	0,2 %	99,3 %	14,5 %	52,0 %	27,3 %	0,2 %	100,0 %
➔ Ensemble	62,9 %	18,2 %	15,5 %	15,5 %	10,6 %	36,2 %	28,0 %	2,4 %	2,4 %	0,9 %	100,0 %

Source : INSEE - Répertoire des Entreprises et des Établissements 2005



avoir choisi ce statut. La SARL est particulièrement adaptée aux petites et moyennes entreprises. Aujourd'hui, plus aucun apport financier n'est exigé. En effet, la loi pour l'initiative économique du 1<sup>er</sup> août 2003 a supprimé l'obligation d'un apport minimum de capital, qui était auparavant de 7 500 €. De plus, les risques sont strictement limités aux apports et n'engagent pas le patrimoine personnel des associés. En particulier dans le commerce les créateurs privilégient beaucoup plus le statut de SARL qu'auparavant. En 2005, ils sont 35 % à avoir choisi cette forme juridique contre 23 % en 1995. Bien que la forme sociétaire demeure minoritaire dans les créations de PME, elle est devenue exclusive pour celles de 10 salariés ou plus. □

Évolution entre 1995 et 2005 des créations d'entreprises auvergnates pour les principales catégories juridiques



Source : INSEE - Répertoire des Entreprises et des Établissements 1995 - 2005

► Répartition des créations de PME auvergnates par taille et catégorie juridique en 2005 et 1995

	Personne physique	Dont (non exclusif)				Société commerciale	Dont (non exclusif)			Autres	Total
		Commerçant	Artisan	Profession libérale	Artisan-commerçant		SARL	Soc. par actions simplifiée	SA à conseil d'administration		
<b>&gt; Moins de 10 salariés</b>											
> en 2005	64 %	25 %	17 %	13 %	7 %	35 %	33 %	1 %	0 %	1 %	100 %
> en 1995	74 %	33 %	18 %	11 %	7 %	24 %	22 %	0 %	1 %	2 %	100 %
<b>&gt; 10 salariés ou plus</b>											
> en 2005	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	100 %	83 %	17 %	0 %	0 %	100 %
> en 1995	5 %	3 %	2 %	0 %	0 %	92 %	50 %	2 %	35 %	3 %	100 %
<b>► Ensemble des PME</b>											
► en 2005	64 %	25 %	17 %	13 %	7 %	35 %	33 %	1 %	0 %	1 %	100 %
► en 1995	73 %	33 %	18 %	11 %	7 %	25 %	22 %	0 %	2 %	2 %	100 %

Source : INSEE - Répertoire des Entreprises et des Établissements 1995 - 2005

### Un renouvellement faible

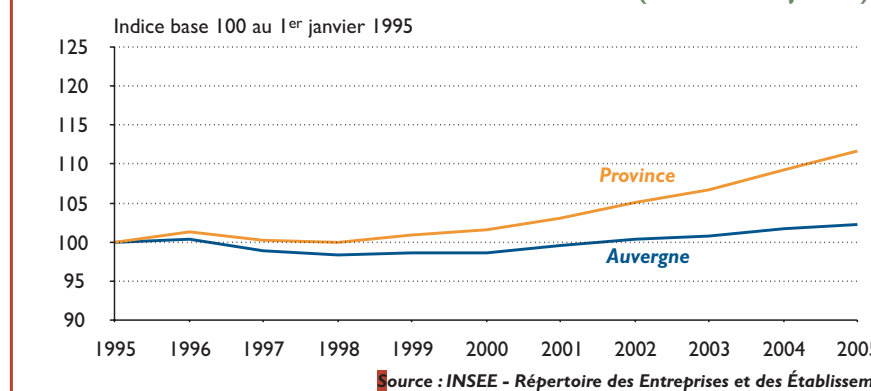
4

**A**u 1<sup>er</sup> janvier 1995, les PME auvergnates étaient au nombre de 50 350. Une décennie plus tard, elles sont 1 100 de plus. Ce gain résulte d'une différence entre les entrées et les sorties d'entreprises au sein de l'appareil productif auvergnat.

Au rang des « entrées », figurent les créations. Entre 1995 et 2005, elles ont été de l'ordre de 45 600 en Auvergne (25 760 créations pures, 10 650 reprises, 9 160 réactivations). Elles représentent 2,3 % du volume enregistré sur l'ensemble des régions provinciales. Viennent s'ajouter les transferts vers la région d'autres PME créées antérieurement hors Auvergne, soit près de 1 360 unités en dix ans.

Au rang des « sorties », figurent 10 650 cessations compensées par le nombre équivalent de reprises (il y a reprise d'entreprise s'il y a eu cession auparavant). On retrouve aussi le transfert de quelque 1 100 PME auvergnates vers d'autres régions (Rhône-Alpes et Île-de-France pour l'essentiel). Le dernier élément est constitué par les cessations définitives d'activité. Sur la période 1995-2005, le nombre de PME régionales disparues se monte à près de 34 100 (2,4 % du volume provincial). Compte tenu de ces paramètres, la croissance

Évolution du nombre de PME (stocks au 1<sup>er</sup> janvier)



Source : INSEE - Répertoire des Entreprises et des Établissements

du stock régional de PME au cours de la décennie s'avère faible. Elle se limite à 0,2 % par an en moyenne, soit cinq fois moins que pour l'ensemble de la province (+ 1,1 % par an en moyenne). L'une des principales raisons de ce constat repose sur une moindre dynamique des créations de PME en Auvergne. Le taux de création moyen entre 1995 et 2005 atteint 9,1 % ; il accuse un retard de 2,4 points sur celui de l'ensemble de la province.

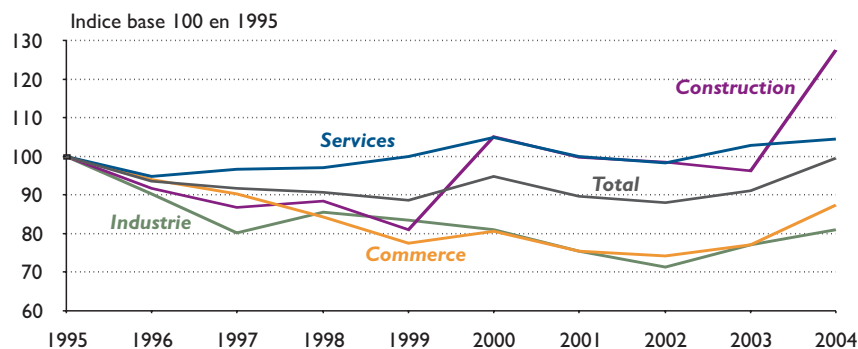
Les définitions des différents types de créations sont disponibles sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr) (rubrique : nomenclatures, définitions, méthodes).

### Progression des reprises de PME dans la construction

Les créateurs de PME disposent de trois options pour mener à bien leur projet : la création pure, la reprise ou la réactivation. En Auvergne et dans l'ensemble de la province, la première forme l'emporte largement. De 1995 à 2004, les créations pures ont monopolisé plus de la moitié des créations de PME. La part des créations par reprise est plus forte dans la région (23,4 %) qu'en province (18,0 %). Pour les réactivations, la situation est inverse (20,1 % contre 22,1 % en province).

Le recours aux créations pures progresse en moyenne de 1,3 % par an dans la région et de 2,8 % pour la province. Mais la situation varie avec le secteur d'activité. L'industrie apparaît de moins en moins attractive pour ce type de création. Dans l'industrie régionale, leur nombre chute de 2,7 % par an en moyenne (- 1,4 % pour la province). Pour les autres secteurs, le résultat est positif, inférieur toutefois à la tendance provinciale. La croissance est modérée dans le commerce (+ 0,3 % par an en moyenne ; + 0,9 % pour la province), plus soutenue dans

Auvergne : évolution du nombre de créations de PME selon le secteur d'activité



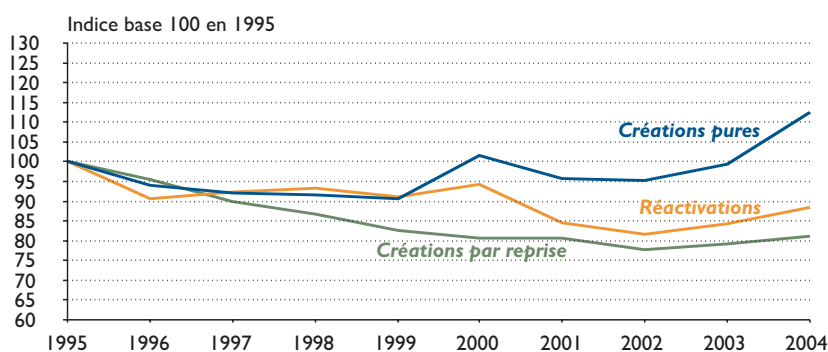
Source : INSEE - Répertoire des Entreprises et des Établissements

### Auvergne : évolution des créations de PME selon le secteur d'activité

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
> Industrie	519	468	416	444	433	420	392	370	400	420
> Construction	639	586	554	565	517	671	637	630	615	815
> Commerce	1 540	1 446	1 390	1 298	1 192	1 242	1 161	1 143	1 188	1 345
> Services	2 214	2 098	2 142	2 147	2 214	2 322	2 214	2 178	2 276	2 311
➔ Ensemble	4 912	4 598	4 502	4 454	4 356	4 655	4 404	4 321	4 479	4 891

Source : INSEE - Répertoire des Entreprises et des Établissements

### Auvergne : évolution des créations de PME selon le mode



Source : INSEE - Répertoire des Entreprises et des Établissements

l'ensemble des services (+ 1,9 % par an en moyenne ; province : + 2,6 %). Enfin, la croissance la plus forte relève du secteur de la construction (+ 3,8 % par an). Mais elle accuse un retard proche de 2 points sur la moyenne provinciale (+ 5,7 %).

En revanche la création par reprise tend à régresser. Ainsi à l'heure où, comme dans la plupart des régions, se profile le départ à la retraite de nombreux chefs d'entreprise, le nombre de PME reprises en Auvergne recule de 2,3 % en moyenne chaque année. Avec un taux de - 1,4 %, la situation est un peu moins défavorable pour l'en-

semble de la province. L'une des raisons possibles est la taille moyenne des entreprises à reprendre. Elle est souvent plus importante que celle des créations pures et le financement nécessaire au projet d'autant plus lourd. En Auvergne comme en province, les reprises industrielles diminuent dans la même proportion (- 2,0 % par an en moyenne). La baisse est plus conséquente pour le commerce régional (- 3,8 % par an) que pour celui de province (- 2,9 %). Il en va de même pour l'ensemble des services (Auvergne : - 2,3 % ; province : - 0,6 %). Un secteur fait exception : celui de la construction.

En Auvergne, la progression des reprises atteint 3,0 % par an (+ 0,5 % en province).

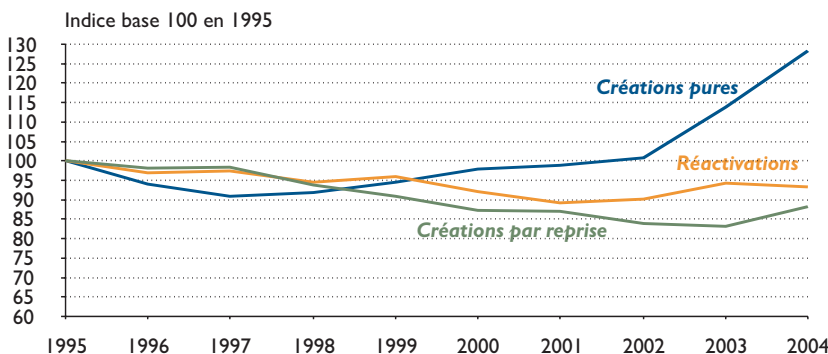
Les créations par réactivation ne concernent que les personnes physiques. Elles aussi subissent un recul qui atteint en moyenne 1,3 % par an en Auvergne, et se limite à 0,8 % pour la province. Dans la région, le commerce est le plus exposé (baisse moyenne de 3,7 % contre 1,7 % pour la moyenne provinciale). Les autres secteurs apparaissent, toutes proportions gardées, mieux préservés : industrie (- 1,7 %), construction (- 0,9 %), ensemble des services (+ 0,1 %).

### « Influence des micro-entreprises

Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, les PME auvergnates se répartissent en 430 entreprises moyennes (50 à 249 salariés), 2 940 petites entreprises (10 à 49 salariés) et 48 080 micro-entreprises (0 à 9 salariés). Depuis 1995, en Auvergne, le nombre d'entreprises moyennes a progressé au rythme moyen de 1,3 % par an (+ 0,8 % en province) en dépit d'un ralentissement important à partir de 2002 (- 2,3 % par an). Cette augmentation repose sur d'autres facteurs que les simples créations (45 en dix ans). Un simple accroissement de leurs effectifs salariés permet à certaines petites entreprises de devenir à leur tour des entreprises moyennes. Les diminutions du stock reposent sur l'effet inverse : des moyennes entreprises redeviennent des petites entreprises. Enfin, entre 1995 et 2005, les transferts d'entreprises de cette taille entre l'Auvergne et la province ont été équilibrés.

En Auvergne, près de sept créations d'entreprises moyennes sur dix sont accomplies par reprise d'une unité déjà existante et déjà dotée d'un effectif substantiel (huit sur dix pour la pro-

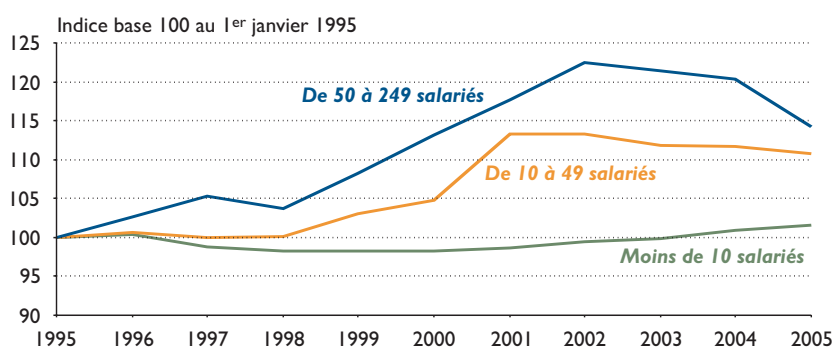
### Province : évolution des créations de PME selon le mode



Source : INSEE - Répertoire des Entreprises et des Établissements



### Auvergne : évolution du nombre de PME selon la taille (stocks au 1<sup>er</sup> janvier)



Source : INSEE - Répertoire des Entreprises et des Établissements

vince). Ces reprises ont pour cadre principal l'industrie (52 % ; 50 % en province), loin devant le commerce (23 %). En Auvergne, l'absence totale de reprise dans les services aux particuliers entre 1995 et 2005 interfère sur la part des services (19,3 %). Elle est inférieure de trois points à la moyenne provinciale. Le reste des créations régionales de moyennes entreprises repose sur les créations pures, en raison du nombre marginal de réactivations. Cette dernière procédure est l'apanage des entreprises les plus petites.

En dix ans, le nombre de petites entreprises a augmenté en moyenne de 1,0 % par an (+ 1,3 % en province). Dans cette catégorie, les transferts avec les autres régions ont été déficitaires pour l'Auvergne. La croissance repose donc pour partie sur les 432 créations décennales. Elle s'explique aussi par les navettes avec les deux autres catégories de PME. En effet, au gré des variations d'effectifs salariés, les micro-entreprises (en cas d'augmentation) et les moyennes (en cas de diminution) peuvent devenir ou redevenir des petites entreprises.

En Auvergne, entre 1995 et 2005, les créations de ce type d'entreprise ont été principalement des reprises (64,8 % ; 60,4 % en province). Elles concernent au premier chef une activité de service (29 % en Auvergne ; 34 % en province). Le reste se répartit entre l'industrie (24,0 % ; province 27 %), la construction (24 % ; province : 17 %) et le commerce (22 % dans les deux cas). Les créations pures représentent près de 30 % et les réactivations à peine plus de 5 % des créations de petites et de très petites entreprises (province : 34,8 % et 4,8 %).

En Auvergne comme en province, le stock de micro-entreprises est important. Du fait de son poids, son évolution influence celle de l'ensemble des PME.

Entre 1995 et 2005, il a augmenté en moyenne de 0,2 % par an en Auvergne et de 1,1 % en province.

Toutefois, sur la période 1995-2000, le nombre de micro-entreprises en Auvergne a décliné (- 0,3 % par an en moyenne contre + 0,2 % pour la province). La baisse continue des créations régionales (- 1,0 % par an en moyenne) a eu pour effet d'aggraver la situation.

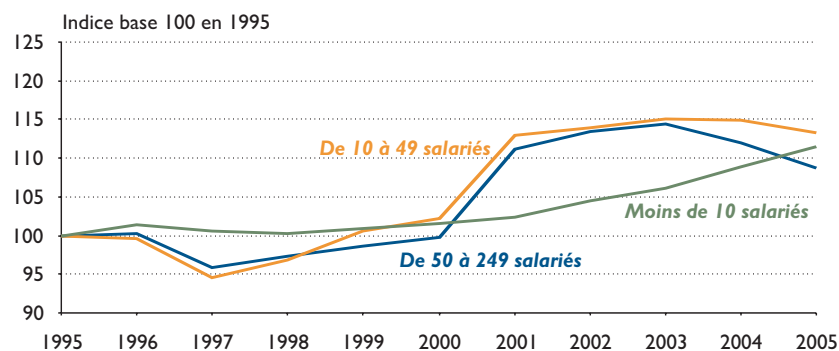
À partir de 2000, le rythme des créations de micro-entreprises auvergnates s'est à nouveau accéléré (+ 1,3 % par an en moyenne). Le stock de micro-entreprises a pu ainsi progresser (+ 0,9 % par

an en moyenne). Mais dans le même temps, les créations provinciales ont augmenté de 4,6 % par an en moyenne et le stock de micro-entreprises de 2,4 %.

En Auvergne, au cours de la période 1995-2004, les créations de micro-entreprises se sont partagées entre créations pures (à hauteur de 56,8 %, reprises (22,9 %) et réactivations (20,3 %). Au niveau de la province, la part des créations pures est supérieure de 3,4 points et celle des réactivations de 2 points. En revanche, celle des reprises est inférieure de 5,3 points.

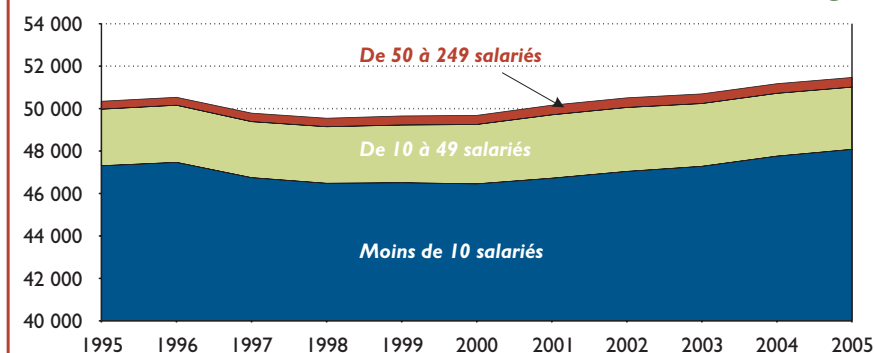
En Auvergne, l'essentiel des créations décennales de micro-entreprises s'est accompli dans le secteur des services (48,7 %). Le restant s'est réparti entre le commerce (28,5 %), la construction (13,6 %) et l'industrie (9,2 %). À l'échelon de la province, la part des services est sensiblement égale (48,6 %). L'écart avec l'Auvergne s'accroît dans la construction (29,2 %) et le commerce (14,1 %), au détriment de l'industrie (8,1 %). Par ailleurs, la primauté du secteur des services se confirme au travers des différentes formes de création utilisées : 48,2 % des créations pures ; 51,0 % des reprises ; 47,4 % des réactivations. □

### Province : évolution du nombre de PME selon la taille (stocks au 1<sup>er</sup> janvier)



Source : INSEE - Répertoire des Entreprises et des Établissements

### Les stocks de PME selon la tranche d'effectif en Auvergne



Source : INSEE - Répertoire des Entreprises et des Établissements

### ” Trois quarts de la valeur ajoutée pour trois quarts de l'emploi salarié

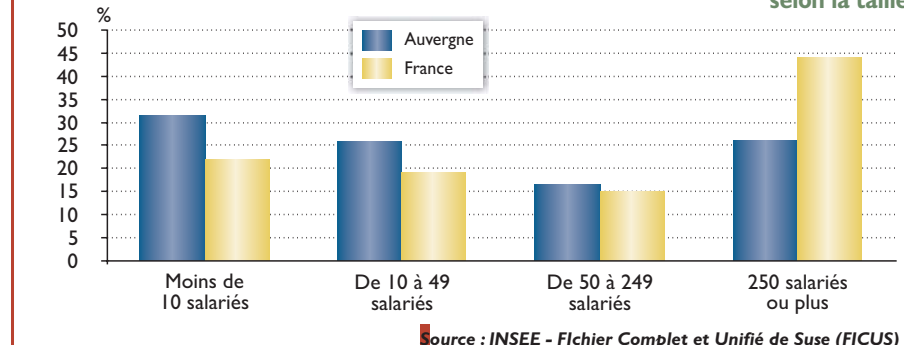
5

“ Les trois quarts de la valeur ajoutée des entreprises auvergnates se créent dans les PME

En 2005, les entreprises auvergnates du champ ICS<sup>(1)</sup>, y compris leurs établissements hors région, ont généré près de 10 milliards d'euros de valeur ajoutée brute<sup>(2)</sup>. Alors qu'au niveau national la contribution des PME à la valeur ajoutée est de 56 %, elle atteint 74 % en Auvergne (soit 7,2 milliards d'euros). L'importance de cette part est à mettre en parallèle avec le poids élevé des PME dans les effectifs salariés des entreprises auvergnates (76 % contre 61 % pour la France métropolitaine). Les micro-entreprises (moins de 10 salariés) jouent un rôle non négligeable en créant près d'un tiers de cette richesse.

La répartition entre secteurs d'activité de la valeur ajoutée des PME auvergnates met en évidence l'importance du commerce (24 % de la valeur ajoutée) et de la construction (15 %) (respectivement 23 % et 12 % en France).

Répartition de la valeur ajoutée créée par les entreprises auvergnates selon la taille



Source : INSEE - Fichier Complet et Unifié de Suse (FICUS) 2005

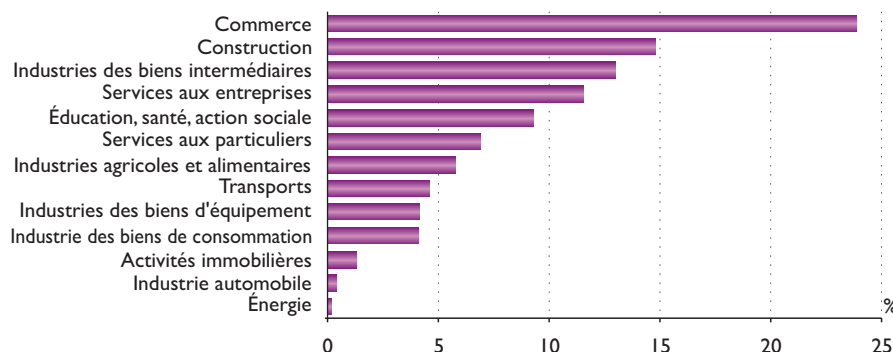
La part des services aux entreprises, importante au niveau national (20 %), est sensiblement plus faible en Auvergne (11,5 %).

(1) Hors unités soumises aux régimes fiscaux « micro-entreprises » ou « déclaratif spécial ».

(2) Pour comparaison, la valeur ajoutée de l'ensemble des agents économiques auvergnats (y compris les ménages), marchands ou non, toutes activités confondues, s'élève à 27 milliards en 2005.

Ceci souligne le retard pris par la région dans ce secteur. Toutefois, la progression de celui-ci y est plus forte que sur l'ensemble du territoire montrant ainsi le rattrapage en cours. Enfin l'apport du secteur des industries agricoles et alimentaires (IAA), bien que limité (6 %), reste nettement supérieur à celui constaté au niveau national.

Répartition de la valeur ajoutée créée par les PME auvergnates selon l'activité



Source : INSEE - Fichier Complet et Unifié de Suse (FICUS) 2005

> Le régime fiscal « **micro-entreprises** » s'applique aux entreprises individuelles ayant une activité industrielle ou commerciale et dont le chiffre d'affaires n'excède pas 76 300 euros. Le régime « **déclaratif spécial** » s'applique aux entreprises individuelles ayant une activité non commerciale dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 27 000 euros. Les entreprises soumises au régime fiscal « micro-entreprises » ne doivent pas être confondues avec les micro-entreprises, PME de moins de 10 salariés, même si les premières sont des unités sans salarié.

> En Auvergne, les deux régimes fiscaux concernent à peine plus de 5 000 entreprises, pour une valeur ajoutée estimée à 34,2 millions d'euros. 80 % de ces unités sont concentrées dans les services à la personne (40 %), le commerce (28 %) et la construction (12 %).

**La valeur ajoutée par salarié varie peu selon la taille de la PME**

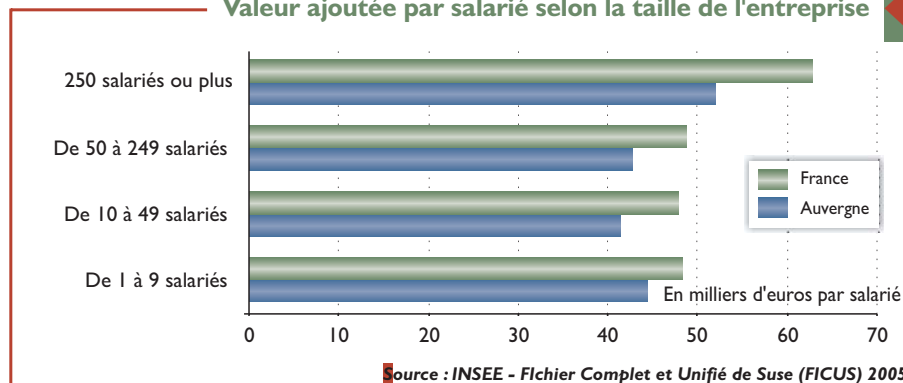
La valeur ajoutée par salarié des PME auvergnates est généralement inférieure à celle des unités du reste de la France. Les secteurs « éducation, santé, action sociale » et « services aux entreprises » sont toutefois affectés d'un ratio proche du ratio national. Enfin, les PME de l'industrie automobile auvergnate, très peu nombreuses, bénéficient d'une valeur ajoutée par salarié nettement supérieure à celle des PME françaises de ce secteur. Cet indicateur semble par ailleurs peu sensible à la taille de l'entreprise, seules les grandes unités générant une valeur ajoutée par salarié plus élevée. Il faut toutefois rappeler que ce ratio ne prend pas en compte l'emploi non salarié. Or celui-ci contribue à la création de valeur ajoutée et son poids relatif est plus important dans les plus petites unités.

La valeur ajoutée par salarié est par contre très variable selon l'activité : de 32 700 euros pour les PME employeuses des services aux particuliers, elle atteint 61 000 euros dans l'éducation, la santé et l'action sociale.

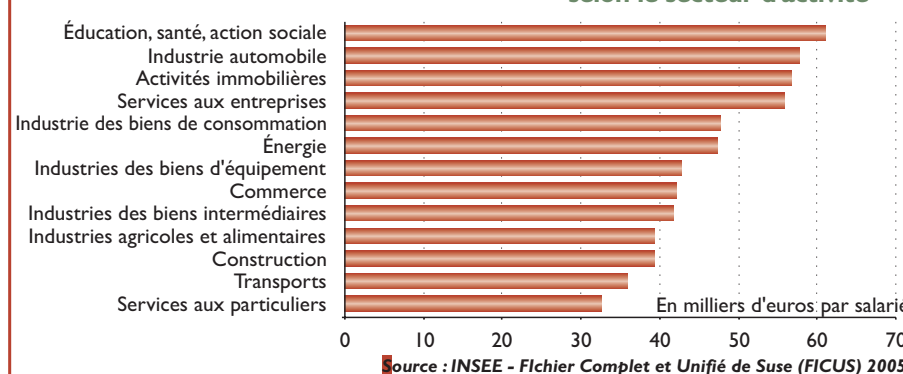
**Les frais de personnel représentent près des trois quarts de la valeur ajoutée**

La valeur ajoutée se partage entre frais de personnel et excédent brut d'exploitation (EBE). La part des frais de personnel des PME employeuses atteint 73 % pour l'Auvergne. Elle est un peu moins élevée que celle constatée au niveau national (76 %). Par ailleurs, elle varie selon la taille de l'entreprise : deux tiers de la valeur ajoutée sont consacrés aux frais de personnel dans les PME de 1 à 9 salariés.

Valeur ajoutée par salarié selon la taille de l'entreprise



Valeur ajoutée par salarié des PME auvergnates employeuses selon le secteur d'activité



Au sein des entreprises de taille moyenne (50 à 249 salariés), le poids de ces frais atteint 80 %. Dans les grandes entreprises, il décroît un peu, s'établissant à 74 %.

Pour certains secteurs, cet effet taille est peu sensible. Ainsi, la part des frais de personnel tourne autour de 77 % dans l'industrie des biens intermédiaires, quelle que soit la taille des PME.

Le poids des frais de personnel varie aussi selon le secteur d'activité des entreprises. Il est le plus élevé au sein des PME employeuses des transports (85 %), des industries des biens d'équipement (82 %), de la construction (78 %) et des industries des biens intermédiaires (77 %).

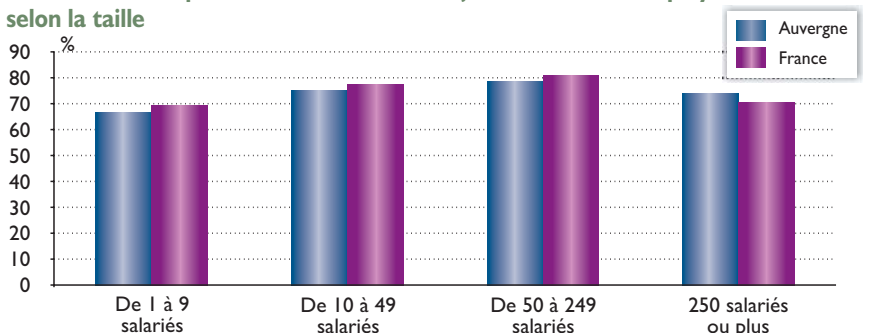
À l'inverse, il est plutôt faible dans le secteur « éducation, santé, action sociale » (51 %). Il est aussi peu élevé dans les services aux entreprises auvergnates (67 %) alors qu'au niveau France ce secteur est affecté d'un ratio frais de personnel sur valeur ajoutée assez important (plus de 80 %).

**Les frais de personnel par salarié sont assez peu élevés en Auvergne**

Les frais de personnel par salarié sont d'autant plus importants que la taille de l'entreprise est élevée. Ainsi, en Auvergne, ce ratio s'établit à 29 500 euros au sein des PME employeuses de moins de 10 salariés et à 33 500 euros dans les entreprises de taille moyenne (50 à 249 salariés). Les frais de personnel par salarié des PME auvergnates restent sensiblement moins élevés que ceux constatés au niveau France (31 200 contre 36 300 euros). Ils varient aussi fortement selon l'activité.

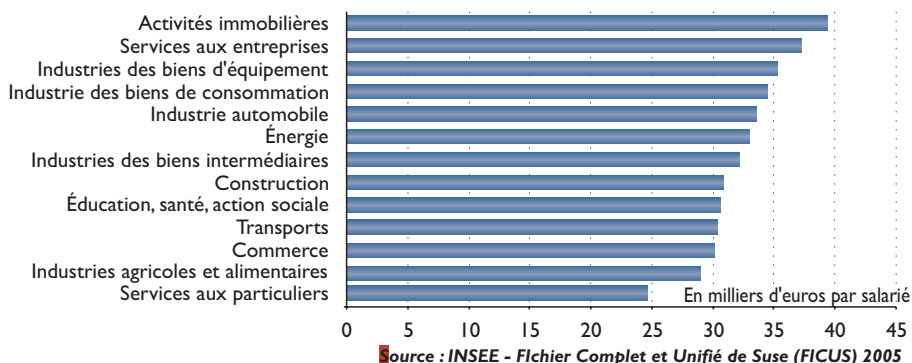
Comme à l'échelon national, les activités des services aux particuliers et des IAA présentent en Auvergne les niveaux les moins élevés (respectivement 24 600 et 29 000 euros).

Part des frais de personnel dans la valeur ajoutée des PME employeuses selon la taille





### Les frais de personnel par salarié dans les PME auvergnates employeuses selon le secteur d'activité



Mais alors qu'en France le secteur de l'énergie maximise la part des frais de personnel (49 000 euros), celui-ci n'arrive qu'au sixième rang en Auvergne (avec 33 000 euros). Dans la région, le secteur dont les frais de personnel par salarié sont les plus importants est celui des activités immobilières (39 400 euros). Ils restent cependant inférieurs à ceux relevés pour l'ensemble des PME françaises de ce secteur (44 800 euros). Une partie des écarts entre secteurs s'explique par les différences de structure par catégorie professionnelle. Ainsi, la part des employés et des ouvriers, qui est de 60 % pour les activités immobilières, atteint 87 % dans les services aux particuliers.

Des frais de personnel par salarié élevés n'impliquent pas nécessairement un faible taux de marge (excédent brut d'exploitation sur valeur ajoutée). Ainsi l'activité immobilière auvergnate, bien qu'affectée de frais élevés, bénéficie d'un taux de marge plus fort que l'ensemble des PME employeuses auvergnates (30 % contre 27 %). Il en est de même pour les services aux entreprises (frais de personnel par salarié de 37 200 euros et taux de marge de 37 %).

### Une intensité capitalistique proportionnelle à la taille de l'entreprise

En 2005, les PME auvergnates ont effectué environ un milliard d'euros d'investissements corporels (hors apports). Près de 30 % de ce montant ont été réalisés par le secteur du commerce. Avec 20 %, les industries des biens intermédiaires se placent en seconde position. Les micro-entreprises (moins de 10 salariés) pèsent pour 39 % dans cette dépense.

L'effort d'investissement (corporel et incorporel) peut être mesuré par le taux d'investissement, rapport du montant des investissements à la valeur ajoutée. Ce taux s'établit à 13,5 % en moyenne pour les PME. Assez élevé chez les plus petites unités (16,6 % pour les PME de moins de 10 salariés), il est plus faible pour les PME de taille supérieure (autour de 11 %). Il s'élève enfin à 13,8 % au sein des grandes entreprises. Les secteurs qui affichent des efforts d'investissement importants au sein des PME sont les activités immobilières, l'énergie, les services aux particuliers et les industries agricoles et alimentaires, avec des taux dépassant

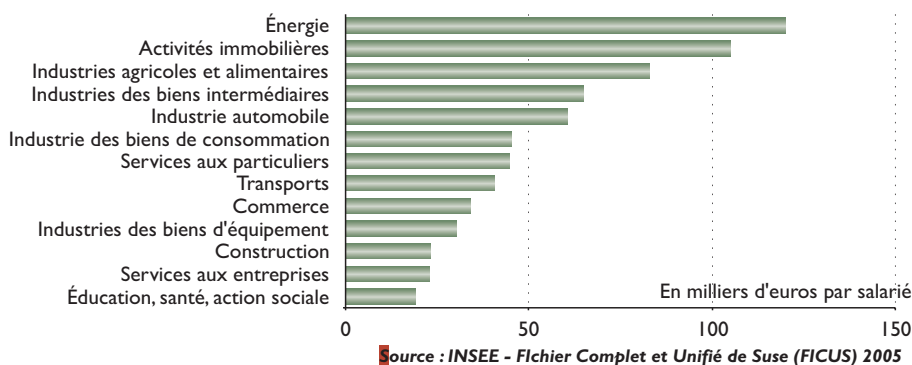
20 %. Pour les trois premiers secteurs ceci s'explique en partie par le poids élevé de micro-entreprises. Ces activités se trouvent de même associées à de fortes intensités capitalistiques, à un moindre niveau toutefois pour les services aux particuliers auvergnats. À l'exclusion des industries des biens d'équipement, l'ensemble des secteurs industriels ont une intensité sensiblement supérieure à la moyenne. Le seul secteur relevant des services qui soit affecté d'un ratio comparable aux secteurs de l'industrie est celui des activités immobilières. Celles-ci combinent donc forte intensité capitalistique et valeur ajoutée par salarié élevée. Le secteur « éducation, santé, action sociale » se distingue par la conjonction d'une faible intensité capitalistique et d'une forte valeur ajoutée par salarié. Il en est de même pour les services aux entreprises.

Enfin, l'intensité capitalistique semble proportionnelle à la taille de l'entreprise. Inférieure à 40 000 euros pour les PME qui emploient de 1 à 49 salariés, elle s'élève à 52 000 euros pour les entreprises de taille moyenne et dépasse 90 000 euros au sein des grandes unités. Ces ratios restent moindres que ceux constatés au niveau France (soit respectivement 53 000, 70 000 et 157 000 euros). □

### Définitions

- > **Valeur ajoutée brute** : c'est la valeur de la production diminuée de celle des consommations intermédiaires (biens et services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production) à laquelle il faut ajouter les subventions d'exploitation et retrancher le montant des impôts, taxes et versements assimilés. Dans ce calcul, l'usure des actifs fixes mis en œuvre n'est pas prise en compte.
- > **Frais de personnel** : ils sont constitués des salaires et des traitements plus les charges sociales.
- > **Excédent brut d'exploitation (EBE)** : c'est la valeur ajoutée brute moins le montant des frais de personnel.
- > **Intensité capitalistique** : c'est le ratio de la valeur des immobilisations corporelles et incorporelles sur l'effectif salarié.

### Intensité capitalistique des PME auvergnates employeuses selon le secteur d'activité



### ” Les PME réalisent un tiers du chiffre d'affaires des entreprises auvergnates à l'export

6

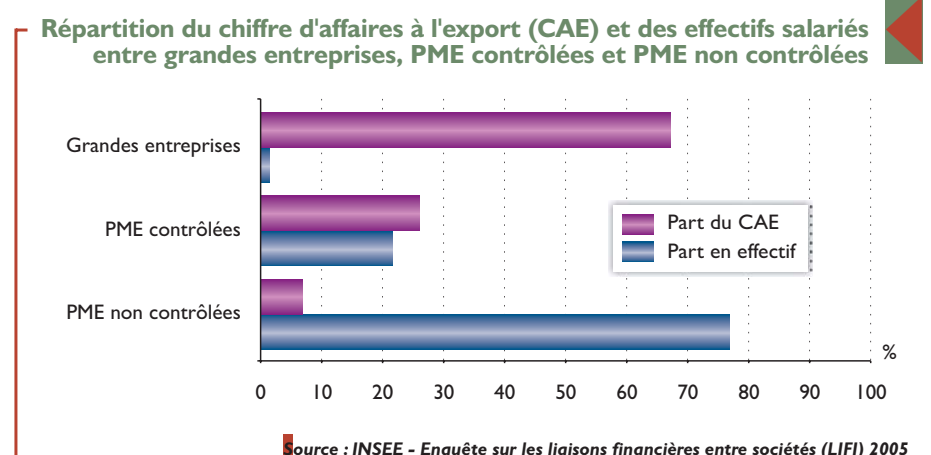
En 2004 en Auvergne, 6 % de l'ensemble des PME ont exporté tout ou partie de leur production. Ce taux s'établit à 7 % au niveau provincial. Les PME auvergnates concourent à près du tiers du chiffre d'affaires à l'export (CAE) régional, les deux tiers restants sont réalisés par les grandes entreprises (250 salariés ou plus).

Les PME contrôlées par un groupe contribuent nettement plus au CAE total de l'Auvergne que les PME non contrôlées, bien que celles-ci soient plus nombreuses. En effet, les premières réalisent 26 % du CAE total auvergnat contre seulement 7 % pour les secondes.

Pour rappel, les PME contrôlées sont les entreprises dont le capital est détenu à plus de 50 % (directement ou indirectement) par une tête de groupe.

#### “ Des effets taille et sectoriel importants

En 2004, en Auvergne, 52 % des PME de 50 à 249 salariés ont eu une activité exportatrice. Ce ratio atteint 19 %



Source : INSEE - Enquête sur les liaisons financières entre sociétés (LIFI) 2005

pour les PME de 10 à 19 salariés et seulement 2 % pour celles de moins de deux salariés. Ainsi, la propension des PME à exporter augmente avec leur taille. Ce constat se vérifie quel que soit le secteur.

Par ailleurs, les PME de l'industrie et, dans une moindre mesure, celles du commerce sont plus tournées vers les marchés extérieurs que les PME des services et de la construction. En 2004,

18 % des PME de l'industrie et 8 % des PME du commerce ont eu une activité exportatrice. Ce ratio n'est que de 3 % dans les services et de 1 % dans la construction. En isolant l'effet taille, c'est-à-dire en comparant les secteurs tranche d'effectifs salariés par tranche d'effectifs salariés, l'industrie et le commerce restent les plus tournés vers l'étranger.

Exporter permet aux entreprises qui s'agrandissent de trouver de nouveaux débouchés à leurs produits. Cette constatation est particulièrement vraie dans l'industrie où près de huit PME de 50 à 249 salariés sur dix ont une activité exportatrice.

#### “ Un chiffre d'affaires à l'export moyen plus fort pour les PME contrôlées

Trois éléments peuvent expliquer la différence de CAE moyen entre PME non contrôlées et PME contrôlées. Tout d'abord, ces dernières comptent davantage d'entreprises de taille moyenne.

#### Part des PME exportatrices dans l'ensemble des entreprises par taille et secteur

	Industrie	Construction	Commerce	Services	Total
> 0 ou 1 salarié	4,2 %	1,2 %	5,0 %	1,2 %	2,4 %
> De 2 à 4 salariés	8,6 %	1,3 %	7,8 %	2,7 %	4,8 %
> De 5 à 9 salariés	19,6 %	1,1 %	12,2 %	5,6 %	9,3 %
> De 10 à 19 salariés	36,6 %	2,8 %	18,5 %	12,5 %	19,0 %
> De 20 à 49 salariés	60,8 %	5,4 %	26,2 %	23,5 %	34,2 %
> De 50 à 249 salariés	79,2 %	7,5 %	34,9 %	34,3 %	52,4 %
➔ Total	17,9 %	1,4 %	7,9 %	2,6 %	5,7 %

Note de lecture : 4,2 % des entreprises industrielles de 0 ou 1 salarié sont exportatrices.

Source : INSEE - Fichier Complet et Unifié de Suse (FICUS) 2004

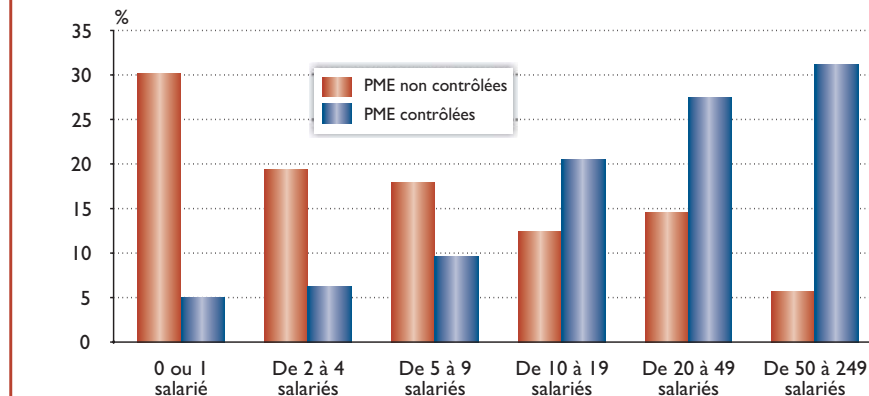
Les 50 à 249 salariés représentent 31 % de l'ensemble des PME contrôlées contre 6 % pour celles qui ne le sont pas. Or, plus la PME exportatrice est grande et plus son CAE est élevé. La deuxième explication est un positionnement sectoriel plus favorable aux PME contrôlées. En effet 56 % d'entre elles relèvent de l'industrie contre 37 % des PME non contrôlées. Or, l'industrie est le secteur où, indépendamment de la taille, les volumes de CAE sont les plus élevés.

Enfin, à taille et à secteur identiques, les PME contrôlées ont un CAE moyen trois fois supérieur à celui des PME non contrôlées. Ceci peut s'expliquer par le fait que les PME contrôlées bénéficient de moyens que n'ont pas les PME non contrôlées, notamment les moyens techniques et humains des autres unités du groupe. De plus, il peut arriver qu'une partie des marchandises exportées provienne d'autres filiales du

groupe et ne fasse que transiter par la PME. Ces marchandises sont comptabilisées dans le CAE de la PME contrôlée.

Au final, le CAE moyen des PME contrôlées est sensiblement plus élevé que celui des PME non contrôlées. □

### Répartition par taille des PME exportatrices contrôlées et non contrôlées en 2004 en Auvergne



Source : INSEE - Fichier Complet et Unifié de Suse (FICUS) 2004

### Répartition sectorielle des PME exportatrices en 2004 en Auvergne

	PME non contrôlées	PME contrôlées	Ensemble des PME
<b>&gt; Industrie</b>	<b>33 %</b>	<b>60 %</b>	<b>39 %</b>
<i>dont industries agricoles et alimentaires</i>	2 %	11 %	4 %
<i>industrie des biens de consommation</i>	7 %	6 %	7 %
<i>industries des biens d'équipement</i>	5 %	11 %	6 %
<i>industries des biens intermédiaires</i>	19 %	33 %	22 %
<b>&gt; Construction</b>	<b>6 %</b>	<b>1 %</b>	<b>4 %</b>
<b>&gt; Commerce</b>	<b>39 %</b>	<b>22 %</b>	<b>36 %</b>
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	9 %	5 %	8 %
<i>commerce de gros</i>	16 %	14 %	15 %
<i>commerce de détail, réparations</i>	15 %	3 %	12 %
<b>&gt; Services</b>	<b>22 %</b>	<b>17 %</b>	<b>21 %</b>
<i>dont transports</i>	8 %	9 %	8 %
<i>services aux entreprises</i>	7 %	7 %	7 %
<i>services aux particuliers</i>	6 %	0 %	5 %
<b>➔ Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Source : INSEE - Fichier Complet et Unifié de Suse (FICUS) 2004



### Un contrôle par les groupes important chez les plus grandes PME

7

**E**n 2004, seules 2,3 % des PME auvergnates, soit environ 1 200 entreprises, sont contrôlées par un groupe.

Une faible partie des PME non contrôlées sont cependant liées aux groupes. Certaines (0,6 %) sont têtes de groupe. D'autres (0,8 %) ont une partie de leur capital détenue par un ou plusieurs groupes, sans qu'aucun de ceux-ci n'en possède (directement ou indirectement) plus de 50 %.

Le contrôle d'une entreprise par un groupe implique que celle-ci soit de forme sociétale. Les entreprises individuelles, qui représentent 63 % des PME auvergnates, ne peuvent être concernées par cette dépendance. Au sein des 37 % de sociétés restantes, le poids des PME contrôlées, qui s'établit à 6,2 %, reste limité.

La part de PME contrôlées est fonction de la taille des entreprises. Alors qu'elle reste inférieure à 1 % pour les PME de moins de 10 salariés (toutes formes juridiques confondues), elle s'établit à 57 % pour les entreprises de taille moyenne (50 à 249 salariés). Ainsi 67 % des PME contrôlées sont de taille supérieure ou égale à 10 salariés contre 7 % de l'ensemble des PME. La taille moyenne des unités contrôlées est de 33,4 salariés

**Part des PME auvergnates contrôlées par un groupe**

Activités (NESI6)	Part de PME contrôlées
> Industries agricoles et alimentaires	4,5 %
> Industrie des biens de consommation	3,5 %
> Industrie automobile	11,8 %
> Industries des biens d'équipement	9,3 %
> Industries des biens intermédiaires	12,3 %
> Énergie	4,0 %
> Construction	1,0 %
> Commerce	2,6 %
> Transports	4,6 %
> Activités immobilières	2,5 %
> Services aux entreprises	2,9 %
> Services aux particuliers	0,5 %
> Éducation, santé, action sociale	0,2 %
<b>➤ Total</b>	<b>2,3 %</b>

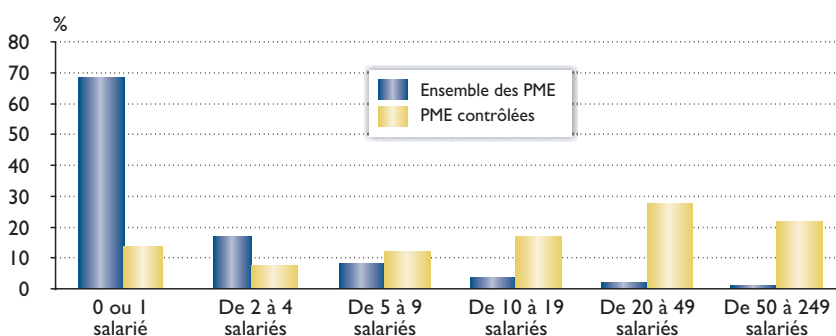
Source : INSEE - Enquête sur les liaisons financières entre sociétés (LIFI) 2005

(contre 3,1 pour l'ensemble des PME). Elles rassemblent en conséquence un quart de l'emploi salarié des PME. La part de PME contrôlées varie aussi selon l'activité des entreprises. Elle s'étage de

0,2 % dans le secteur « éducation, santé, action sociale » à plus de 12,3 % pour l'industrie des biens intermédiaires.

Globalement, les PME industrielles sont plus concernées par la dépendance (7,6 %) que celles des autres grands secteurs (entre 1,3 % et 2,7 %). L'industrie, qui ne regroupe que 12 % des PME auvergnates, concentre près de 40 % des PME contrôlées. Ceci s'explique en partie par un effet taille, les unités industrielles étant d'une taille moyenne supérieure (7,7 salariés). Si l'on se limite aux structures de 50 à 249 salariés, la part des PME contrôlées constatée dans le commerce est proche de celle de l'industrie (autour de 65 %). Pour cette tranche d'effectifs, les parts de PME contrôlées dans la construction et dans les services se montent respectivement à 43,2 % et 44,5 %.

#### Répartition par tranche d'effectifs salariés des PME auvergnates



Source : INSEE - Enquête sur les liaisons financières entre sociétés (LIFI) 2005

### ” Une part d'employés plus élevée dans les PME que dans les grandes entreprises

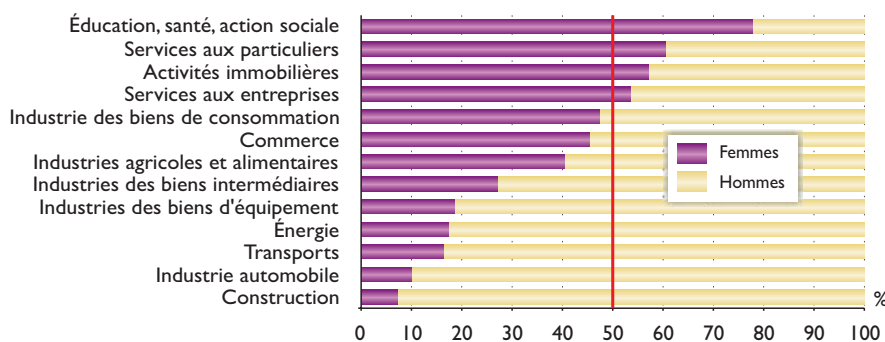
8

“ **Les femmes minoritaires dans les PME, mais moins que dans les grandes entreprises**

Dans les PME auvergnates, 38 % des postes salariés sont occupés par des femmes. Leur part varie selon la taille de l'entreprise : elle passe de 47 % pour les unités ayant au plus 5 salariés à 36 % dans celles de taille moyenne (50 à 249 salariés). Elle descend à 30 % dans les grandes entreprises.

Leur part varie aussi selon l'activité de la PME : les femmes sont peu présentes dans la plupart des secteurs de l'industrie (industrie automobile, industries des biens d'équipement, industries des biens intermédiaires, énergie), ainsi que dans la construction et les transports. Elles sont un peu moins nombreuses que les hommes au sein des PME du commerce, excepté dans les micro-entreprises. Elles se trouvent en revanche majoritaires dans les secteurs des services, dominant largement dans l'éducation, la santé et l'action sociale.

Part des femmes au sein des effectifs salariés des PME auvergnates



Source : INSEE - Déclarations annuelles de données sociales (DADS) 2005

“ **Moins de jeunes dans les PME auvergnates**

La part des jeunes salariés apparaît moins importante en Auvergne qu'au niveau France entière. En contrepartie, les PME auvergnates emploient plus de personnes ayant atteint la cinquantaine. Les 20-29 ans représentent 26,6 % des salariés des PME en Auvergne, contre 28,1 % au niveau national.

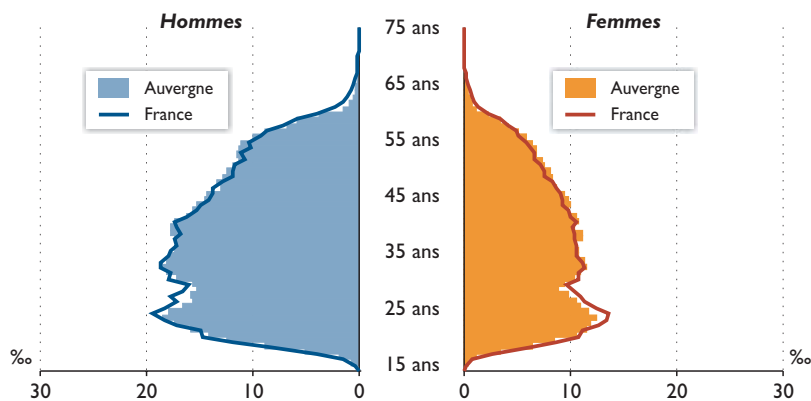
La part des quinquagénaires est de 16,3 % en Auvergne, contre 15,4 % pour la France entière. Au total, l'âge moyen des salariés des PME est légèrement plus élevé en Auvergne qu'à l'échelon national (37,4 contre 37,1 ans).

“ **L'âge moyen des salariés augmente avec la taille de l'entreprise**

La part des salariés de moins de 30 ans est plus forte dans les PME (29 %) que dans les grandes entreprises (20 %). À l'inverse, 28 % des salariés des entreprises de 250 salariés ou plus sont âgés de plus de 50 ans, alors que la proportion de ces derniers dans les PME n'est que de 16 %. L'âge moyen dans les PME est inférieur à celui des grandes entreprises (37,4 contre 41,4 ans). Ceci s'explique en partie par le fait que l'industrie concentre 72 % des salariés des grandes entreprises et que l'âge moyen des salariés y est plus élevé (43,4 ans).

En fait, plus l'entreprise est de taille importante, plus la moyenne d'âge est élevée, passant de 36,9 ans pour les plus petites entreprises à 41,4 ans pour les plus grandes.

Pyramide des âges des salariés des PME



Source : INSEE - Déclarations annuelles de données sociales (DADS) 2005

### Âge moyen par secteur d'activité et taille de l'entreprise

	Industrie	Construction	Commerce	Services	Ensemble
> Moins de 10 salariés	38,0	35,9	37,6	36,4	<b>36,9</b>
> De 10 à 49 salariés	38,9	38,0	36,5	36,0	<b>37,3</b>
> De 50 à 249 salariés	39,7	38,0	36,4	37,8	<b>38,3</b>
> Ensemble des PME	<b>39,0</b>	<b>37,1</b>	<b>36,9</b>	<b>36,6</b>	<b>37,4</b>
> 250 salariés ou plus	<b>43,4</b>	<b>41,4</b>	<b>32,9</b>	<b>39,9</b>	<b>41,4</b>
➔ Ensemble des entreprises	<b>40,9</b>	<b>37,1</b>	<b>36,3</b>	<b>36,9</b>	<b>38,3</b>

Source : INSEE - Déclarations annuelles de données sociales (DADS) 2005

Ce constat s'applique dans les secteurs de l'industrie, de la construction et des services. Toutefois, il n'est pas valide dans le secteur du commerce où l'âge moyen diminue avec la taille de l'entreprise employeuse.

#### Une plus forte représentation des employés dans les PME que dans les grandes entreprises

Les ouvriers occupent près d'un emploi salarié sur deux dans les PME auvergnates. La main-d'œuvre ouvrière est moins présente dans les PME que dans les grandes entreprises (47,6 % contre 54,5 %).

L'industrie emploie 36,2 % des ouvriers et la construction 27,1 %. Dans l'industrie, le secteur des biens intermédiaires regroupe la moitié des ouvriers (50,2 %).

De même, dans les services, 47,7 % des ouvriers travaillent dans le secteur des transports.

Près de trois ouvriers sur quatre des PME sont qualifiés. La construction, le commerce et les industries des biens intermédiaires regroupent 62 % d'entre eux. Ils sont plus nombreux que les ouvriers non qualifiés dans tous les secteurs hormis les activités immobilières et les services aux entreprises.

L'âge moyen des ouvriers dans les PME est de 37,5 ans alors qu'il est de 42,7 ans dans les grandes entreprises. Les employés représentent 30,5 % de l'ensemble des salariés des PME auvergnates. Ils y sont proportionnellement deux fois plus nombreux que dans les grandes entreprises (15,6 %). Le secteur du commerce rassemble 35,9 % d'entre eux et celui des services aux particuliers 26,0 %.

L'âge moyen des employés dans les PME est de 35,3 ans alors qu'il est de 36,2 ans dans les grandes entreprises. Trois employés sur quatre sont des femmes.

#### Un taux d'encadrement plus élevé dans les grandes PME et dans l'industrie

Le taux d'encadrement moyen dans les PME auvergnates est de 6,7 %. Il est donc sensiblement inférieur à celui constaté au niveau national (11,6 %). Plus la taille de la PME est grande, plus le taux d'encadrement est important : de 6,1 cadres et chefs d'entreprise pour 100 salariés en moyenne dans les PME auvergnates de moins de 10 salariés, il s'établit à 7,1 pour les PME plus grandes. Il atteint 10,6 dans les grandes entreprises.

Mais ce constat ne s'applique pas à tous les secteurs d'activité : on l'observe particulièrement pour les industries agricoles et alimentaires, la construction et les services aux particuliers.

A contrario, les services aux entreprises ont un plus fort taux d'encadrement dans les plus petites entreprises que dans les plus grandes PME (13,5 % dans les PME de moins de 10 salariés contre 8 % dans celles de 50 à 249 salariés).

Les secteurs d'activité ont des taux d'encadrement très différents : parmi les plus faibles, les transports et la construction (respectivement 3,3 % et 3,4 %), les services aux particuliers (3,8 %) et les industries agricoles et alimentaires (5,1 %).

### Répartition des salariés des entreprises auvergnates par catégorie socioprofessionnelle et tranche d'effectif

Catégorie socioprofessionnelle	PME				250 salariés ou plus	Ensemble des entreprises
	Moins de 10 salariés	De 10 à 49 salariés	De 50 à 249 salariés	Total		
> Chefs d'entreprises	1,1 %	1,5 %	0,7 %	<b>1,1 %</b>	<b>0,1 %</b>	<b>0,9 %</b>
> Cadres et professions intellectuelles supérieures	5,0 %	5,6 %	6,5 %	<b>5,6 %</b>	<b>10,5 %</b>	<b>6,7 %</b>
> Professions intermédiaires	12,6 %	16,0 %	17,8 %	<b>15,2 %</b>	<b>19,3 %</b>	<b>16,1 %</b>
> Employés	39,8 %	26,4 %	22,4 %	<b>30,5 %</b>	<b>15,6 %</b>	<b>27,2 %</b>
> Ouvriers	41,5 %	50,5 %	52,6 %	<b>47,6 %</b>	<b>54,5 %</b>	<b>49,1 %</b>
dont ouvriers qualifiés	31,7 %	36,8 %	35,6 %	<b>34,6 %</b>	<b>40,2 %</b>	<b>35,8 %</b>
ouvriers non qualifiés	9,8 %	13,7 %	17,0 %	<b>13,0 %</b>	<b>14,3 %</b>	<b>13,3 %</b>
➔ Total	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

Source : INSEE - Déclarations annuelles de données sociales (DADS) 2005



## Taux d'encadrement et de qualification selon la taille des PME

	Micro-entreprises		PME de 10 à 249 salariés		Ensemble des PME	
	France	Auvergne	France	Auvergne	France	Auvergne
> Taux d'encadrement	9,3 %	6,1 %	12,9 %	7,1 %	11,6 %	6,7 %
> Taux de qualification ouvrière	74,0 %	76,3 %	70,8 %	70,8 %	71,9 %	72,6 %

Source : INSEE - Déclarations annuelles de données sociales (DADS) 2005

Les taux d'encadrement les plus élevés se trouvent dans les services aux entreprises (12,2 cadres pour 100 salariés), les activités immobilières (11,2 %) et les industries des biens d'équipement (10,6 %). Les industries des biens intermédiaires ont un taux d'encadrement (7,5 %) proche de la moyenne des PME. Il atteint 12,4 % dans les grandes entreprises, du fait du nombre élevé d'ingénieurs et de cadres techniques employés dans ces dernières.

L'âge moyen des cadres des PME auvergnates est de 42,3 ans (43,1 ans pour les grandes entreprises) et celui des chefs d'entreprises de 49,1 ans (50,0 ans pour les grandes entreprises).

### Les apprentis surtout présents dans les micro-entreprises

Les apprentis représentent près de 4 % des salariés des PME auvergnates. Ils sont jeunes : 99 % ont moins de 25 ans et 33 % ont moins de 18 ans. Trois

postes d'apprentis sur quatre sont occupés par des hommes.

En Auvergne, 66 % des apprentis travaillent dans des micro-entreprises alors que les PME de 50 salariés et plus n'en emploient que 6 % et les grandes entreprises 3 %. Ils travaillent principalement dans les secteurs de la construction (30 %), du commerce (26 %) et des services aux particuliers (18 %). Ils perçoivent en moyenne un salaire horaire de 3,7 € contre 9,5 € pour les autres salariés.

### Des salaires plus élevés dans les grandes entreprises

Le salaire horaire net moyen dans les PME auvergnates est de 9,2 € (hors chefs d'entreprises et apprentis). Il croît avec la taille de l'entreprise : de 8,7 € dans les micro-entreprises, il passe à 9,6 € dans les PME de 10 salariés ou plus et atteint 12,7 € pour les salariés des grandes entreprises. Ces

disparités reflètent en partie les différences de structure en termes de qualification, de catégorie socioprofessionnelle, de secteur d'activité, de sexe ou d'âge.

### Le temps partiel plus fréquent dans les micro-entreprises

Dans les micro-entreprises, 28 % des postes sont occupés à temps partiel, alors que ce taux n'est que de 18 % dans les PME de 10 salariés ou plus et de 13 % dans les grandes entreprises. Ceci s'explique en partie par une part plus élevée de femmes dans les plus petites PME, celles-ci ayant une propension à travailler à temps partiel plus forte que les hommes.

Toutefois, au-delà de cet effet de structure, la part de l'emploi à temps partiel reste sensiblement plus importante dans les micro-entreprises. Pour les hommes, elle est de 14,5 % contre 9 % dans les plus grandes PME. Pour les femmes, ces taux sont respectivement de 45 % et 33 %.

En moyenne, un poste dans une micro-entreprise équivaut à 0,63 équivalent temps plein (le volume d'heures généré par les 71 100 postes occupés en 2005 dans ces unités correspond à celui que pourraient réaliser en un an 44 800 personnes à temps complet). Dans les PME de 10 salariés ou plus, ce taux est de 0,74 ; il est de 0,8 dans les grandes entreprises. □

## Salaires dans les PME et grandes entreprises auvergnates

	Salaire horaire net moyen	
	PME	Grandes entreprises
> Chefs d'entreprise	27,9 €	53,0 €
> Cadres	20,0 €	26,0 €
> Professions intermédiaires	11,5 €	13,3 €
> Employés	7,7 €	9,0 €
> Ouvriers	8,2 €	10,2 €

Source : INSEE - Déclarations annuelles de données sociales (DADS) 2005

## Définitions

> Le taux d'encadrement représente la part des chefs d'entreprises et des cadres dans les effectifs salariés.

> Le taux de qualification ouvrière représente la part des ouvriers qualifiés parmi l'ensemble des ouvriers.

### ” La part des 50 ans ou plus progresse sensiblement

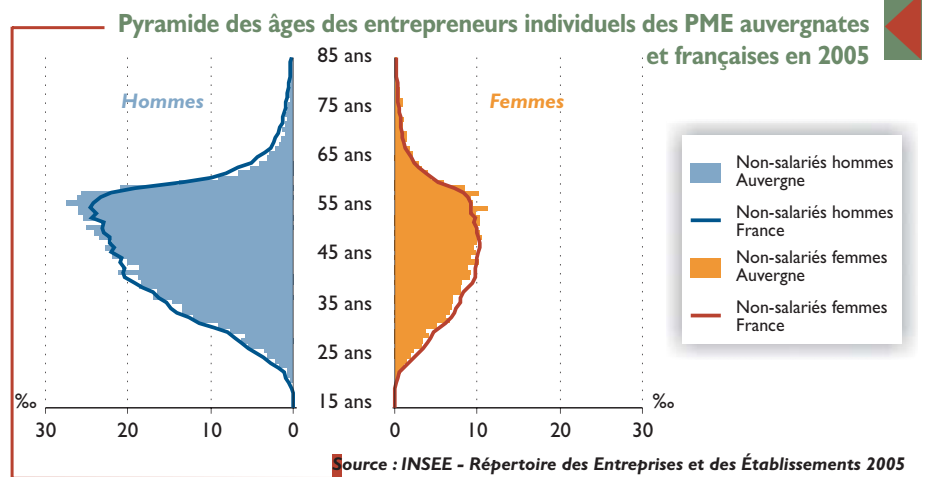
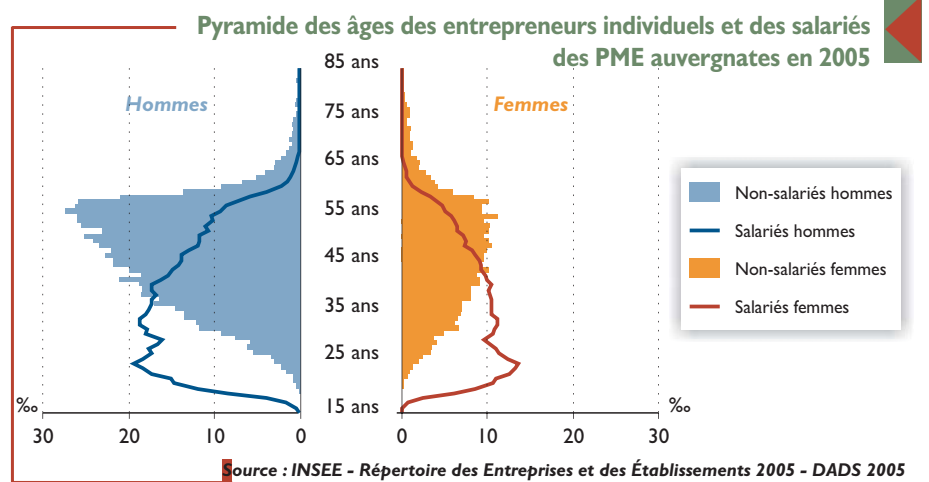
9

Les entrepreneurs individuels sont de moins en moins nombreux. Au nombre de 32 400 en 2005, ils étaient plus de 35 000 en 1995. Ils restent toutefois largement majoritaires au sein des chefs d'entreprise dont ils représentent plus des deux tiers.

#### “ Un taux de féminisation assez faible

Sur le champ retenu (champ ICS), la part des femmes au sein des salariés des PME s'élève à 38 %. Parmi les entrepreneurs individuels, cette part est sensiblement plus faible : elle n'atteint pas 32 %. Elle reste proche toutefois de celle constatée au niveau national.

Le taux de féminisation dépend de la taille des entreprises. Alors que la part des femmes atteint 33 % pour les PME de moins de trois salariés, elle descend à 16,5 % dans celles de 10 salariés et plus. Cet effet taille concerne avant tout le secteur des services : 44 % des entrepreneurs individuels des plus petites PME sont des femmes pour seulement 18 % au sein des plus grandes. Dans le commerce, cet effet est moins net. Le taux, de 36 % chez les moins de 3 salariés, diminue seulement de trois points pour les PME de plus grande taille.

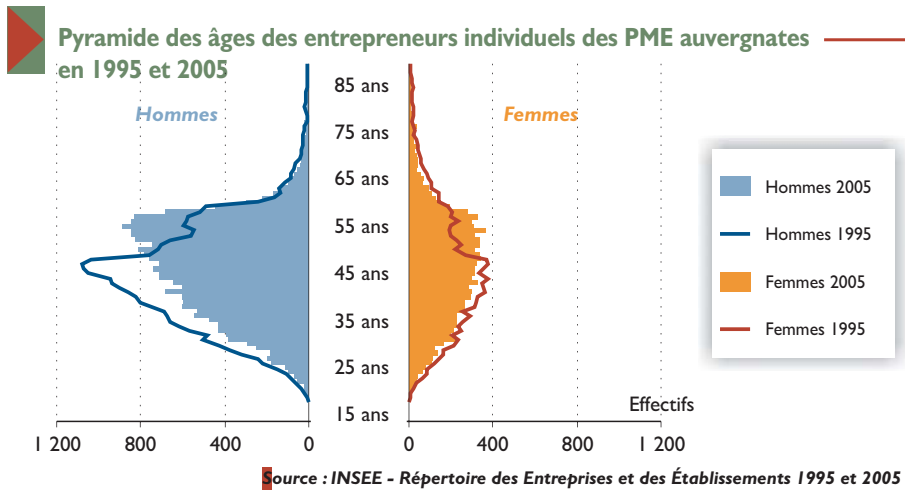


#### ► Part des femmes au sein des entreprises individuelles auvergnates

Activité	Moins de 3 salariés	De 3 à 9 salariés	10 salariés ou plus	Toutes tailles confondues
> Industrie	14,2 %	6,0 %	16,0 %	13,5 %
> Construction	1,0 %	2,8 %	0,0 %	1,3 %
> Commerce	35,7 %	32,3 %	32,3 %	35,3 %
> Services	44,2 %	34,2 %	18,3 %	43,6 %
► Toutes activités confondues	32,7 %	21,6 %	16,5 %	31,8 %

Source : INSEE - Répertoire des Entreprises et des Établissements 2005

L'industrie est marquée par une part des femmes assez faible (13,5 %). Ce secteur se caractérise par une baisse de cette part avec la taille des entreprises dans un premier temps (moins huit points entre les entreprises individuelles de moins de 3 salariés et celles de 3 à 9 salariés). Ensuite l'effet taille s'inverse : le taux de féminisation au sein des entreprises de 10 salariés et plus est de dix points plus élevé que dans celles de 3 à 9 salariés.



Enfin la construction est le secteur où la part des femmes est la plus faible. Elle n'est que de 1,3 %. L'effet taille reste sensible au niveau national mais est inversé : le taux passe de 1,6 à 4,8 % entre les plus petites et les plus grandes PME de la construction. En Auvergne, l'ensemble des entreprises individuelles de plus de 10 salariés sont dirigées par des chefs d'entreprises de sexe masculin.

“ Un âge moyen plutôt élevé

L'âge moyen des entrepreneurs individuels auvergnats s'établit à 47,4 ans, légèrement plus élevé que le niveau national (47 ans). L'écart avec les salariés est par contre assez important : ceux-ci ont en moyenne 37 ans. Les moins de 30 ans, qui pèsent 29 % des salariés, représentent moins de 5 % des entrepreneurs individuels. Inversement, les 50 ans ou plus correspondent à 17 % des salariés et 45 % des entrepreneurs individuels. Les répartitions par âge de ces derniers en

Auvergne et en France sont proches. Dans la région, la proportion des plus âgés est cependant encore plus élevée : la part des 50 à 60 ans s'établit à 37 %, soit près de trois points au-dessus du poids national. Par ailleurs, un effet taille peut être constaté : l'âge moyen des entrepreneurs à la tête d'unités de 10 salariés ou plus (50,8 ans) excède de près de trois ans celui des responsables de PME de moins de trois salariés.

“ La part des 50 à 60 ans progresse sensiblement

La réduction du nombre des entrepreneurs individuels entre 1995 et 2005 (- 8 %) a touché avant tout les hommes : moins 10 % contre moins 2 % pour les femmes. Sur cette période, la part de celles-ci a ainsi progressé de deux points (de 29,8 à 31,8 %). Le phénomène le plus marquant est le vieillissement de cette population. L'âge moyen des entrepreneurs individuels passe de 46 à 47,4 ans, l'âge modal progressant de 48 à 55 ans.

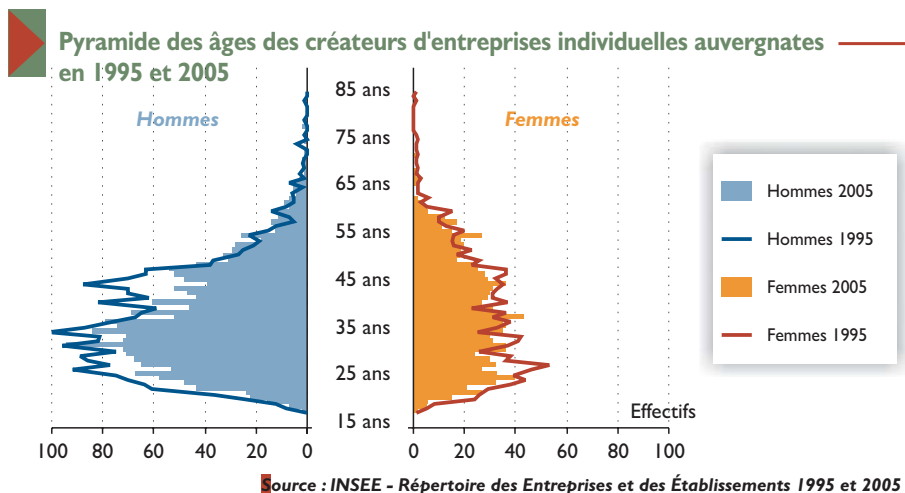
La part des 50 à 60 ans, qui ne représentait que 26 % en 1995, s'élève en 2005 à près de 37 %. Ceci laisse présager à court terme une forte progression du nombre d'entreprises à reprendre.

“ Les créateurs d'entreprises individuelles ont en moyenne 38 ans

L'évolution du nombre d'entrepreneurs individuels résulte de facteurs divers : cessations d'activité pour cause de départ en retraite ou du fait d'une conjoncture économique difficile, arrivées d'entrepreneurs en provenance d'autres régions ou départ des entrepreneurs auvergnats à l'extérieur de la région... Un élément primordial reste toutefois la création d'entreprises individuelles. Or celle-ci connaît un déclin. Le nombre de créateurs de ce type d'entreprises a ainsi diminué de 14 % entre 1995 et 2005. Cette baisse touche plus les hommes que les femmes (- 16 % contre - 11 %), d'où l'évolution de la structure par âge et sexe de l'ensemble des entrepreneurs individuels.

L'âge moyen des créateurs est de 38 ans, de 35,5 ans si l'on se limite aux seules créations pures<sup>(1)</sup>. Cet âge relativement élevé s'explique par l'acquisition en général d'une première expérience dans le cadre de contrats salariés avant l'installation en tant que non-salarié. L'âge moyen a par ailleurs progressé d'environ six mois au cours de la décennie 1995-2005. □

<sup>(1)</sup> Les créations sont soit pures, soit des reprises, soit des réactivations. Les définitions des différents types de créations sont disponibles sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr) (rubrique : nomenclatures, définitions, méthodes).



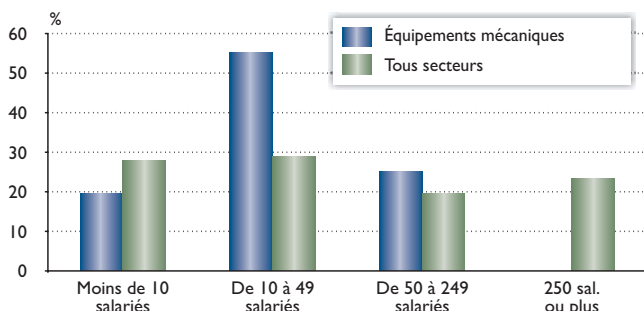


## Les industries des équipements mécaniques

1

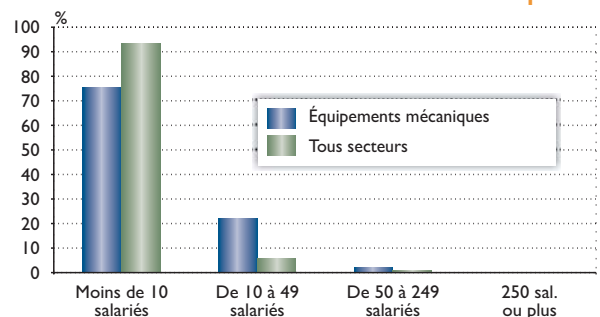
**A**u 1<sup>er</sup> janvier 2005, en Auvergne, le secteur des industries des équipements mécaniques (voir méthodologie) est sous-représenté en termes d'effectifs salariés. Au sein des PME, son poids dans l'ensemble des activités est inférieur à celui constaté au niveau métropolitain : 2,9 % contre 3,4 %. Mais une activité du secteur se distingue en Auvergne. En effet, plus de la moitié des salariés des industries des équipements mécaniques occupent un emploi dans la chaudronnerie contre quatre sur dix au niveau national. Fin 2004, le secteur des industries des équipements mécaniques regroupe 535 PME auvergnates. Elles étaient 526 dix ans auparavant. Durant la période, l'évolution du nombre de créations d'entreprises est comparable à celle de l'ensemble des PME auvergnates.

### Répartition des salariés auvergnats selon la taille de l'entreprise



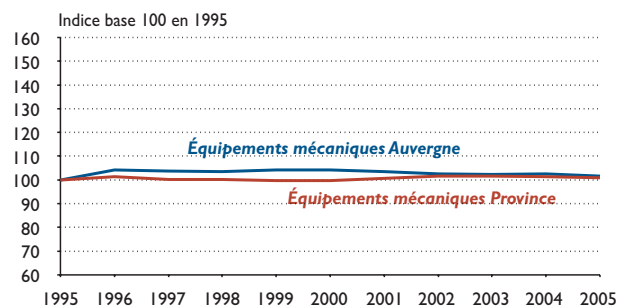
Source : INSEE - Répertoire des Entreprises et des Établissements 2005

### Répartition des entreprises auvergnates selon la taille de l'entreprise



Source : INSEE - Répertoire des Entreprises et des Établissements 2005

### Évolution du nombre de PME du secteur



Source : INSEE - Répertoire des Entreprises et des Établissements

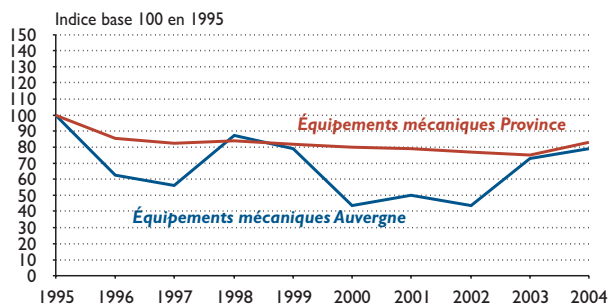
### Effectif salarié au 1<sup>er</sup> janvier 2005

Postes ordinaires *	Moins de 10 salariés		De 10 à 49 salariés		De 50 à 249 salariés		Total	
	Auvergne	France	Auvergne	France	Auvergne	France	Auvergne	France
> Chefs d'entreprises	1,2 %	2,2 %	2,0 %	2,1 %	0,6 %	0,6 %	1,5 %	1,5 %
> Cadres et professions intellectuelles supérieures	4,5 %	7,9 %	6,8 %	9,5 %	13,8 %	14,6 %	8,0 %	11,1 %
> Professions intermédiaires	14,9 %	19,1 %	18,9 %	20,3 %	20,4 %	25,0 %	18,4 %	21,9 %
> Employés	12,4 %	10,5 %	6,4 %	7,1 %	6,0 %	6,9 %	7,6 %	7,7 %
> Ouvriers	67,0 %	60,3 %	65,9 %	61,0 %	59,2 %	52,9 %	64,5 %	57,8 %
➔ Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

\* Ensemble des salariés hors apprentis, stagiaires et emplois aidés.

Source : INSEE - Déclarations annuelles de données sociales (DADS) 2005

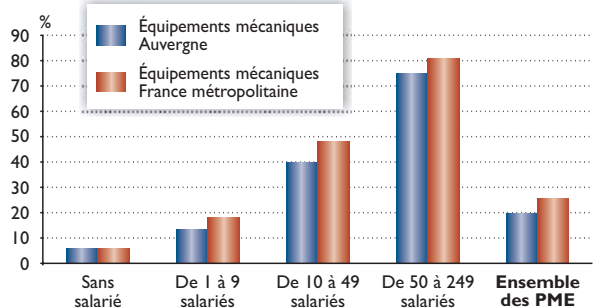
### Évolution des créations de PME



Source : INSEE - Répertoire des Entreprises et des Établissements

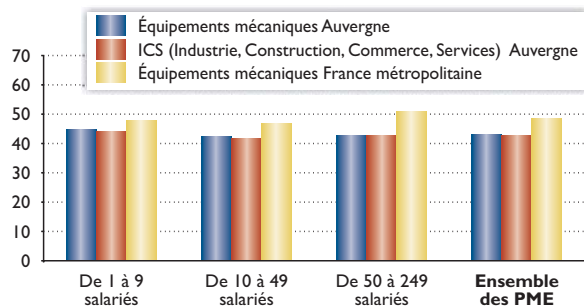
Le territoire auvergnat n'abrite aucune entreprise de 250 salariés ou plus relevant des industries des équipements mécaniques. Ce secteur n'est donc constitué que de PME. Les entreprises dont l'effectif est compris entre 10 et 49 salariés regroupent à elles seules plus de la moitié des effectifs (55,2 %). Cette représentation des petites entreprises est nettement supérieure à celle constatée pour l'ensemble des activités auvergnates (29,0 %). Au niveau national, 29,3 % des salariés des industries des équipements mécaniques sont employés dans des entreprises comprenant 10 à 49 salariés. Quelques PME dépassent le seuil des 100 salariés. Parmi celles-ci, en Haute-Loire, l'entreprise Gagne est spécialisée dans la fabrication de constructions métalliques ; dans le Puy-de-Dôme, Flowserve fabrique des articles de robinetterie ; dans l'Allier, Sermeto Équipement Industriel se consacre à la chaudronnerie-tuyauterie. Les cadres et professions intermédiaires du secteur des industries des équipements mécaniques sont structurellement

### Part des PME exportatrices



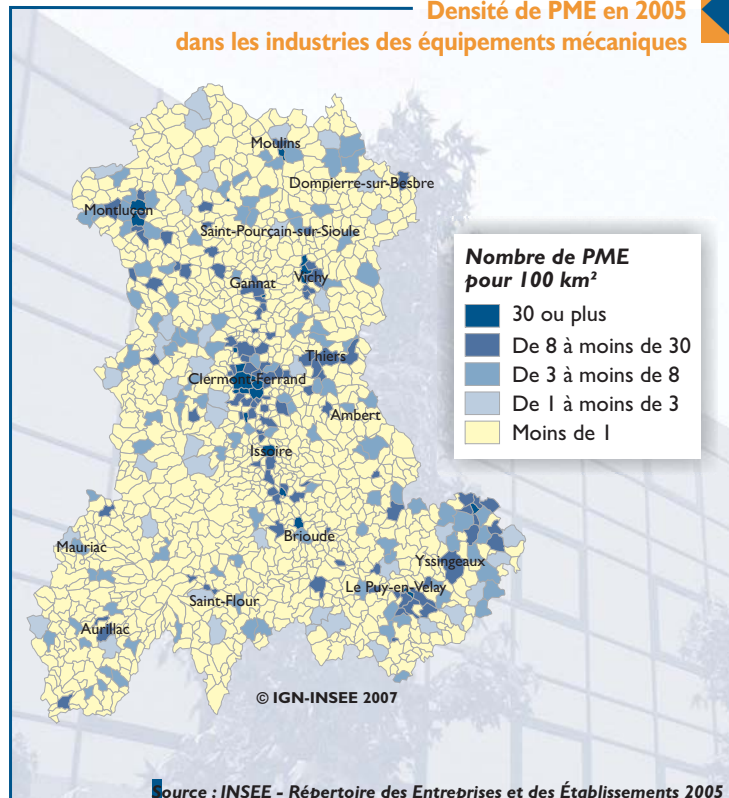
Source : INSEE - Fichier Complet et Unifié de Suse (FICUS) 2005

### Valeur ajoutée par salarié selon la taille des PME (en milliers d'euros)



Source : INSEE - Fichier Complet et Unifié de Suse (FICUS) 2005

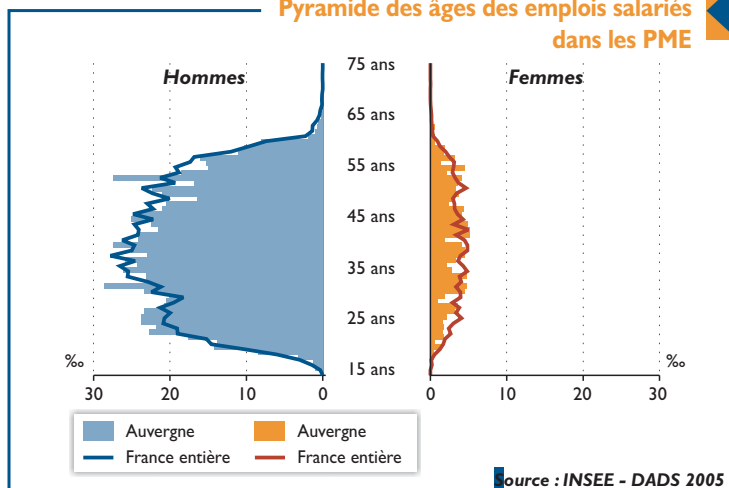
### Densité de PME en 2005 dans les industries des équipements mécaniques



Source : INSEE - Répertoire des Entreprises et des Établissements 2005

moins présents en Auvergne qu'au niveau national : 26,4 % contre 33,0 %. A contrario, la représentation des ouvriers est plus élevée : 64,5 % contre 57,8 %. En Auvergne comme en France, la part des cadres et professions intermédiaires est d'autant plus faible que la taille de l'entreprise diminue. C'est l'inverse pour les ouvriers. Les salariés du secteur ne sont comparativement pas plus âgés qu'au niveau national. Quelle que soit la taille de l'entreprise, les PME auvergnates du secteur des industries des équipements mécaniques sont moins exportatrices que leurs homologues françaises. À l'image de ces dernières, elles exportent d'autant plus que leur taille augmente. En 2005, la productivité des salariés des PME du secteur, mesurée par la valeur ajoutée par salarié, est plus faible qu'au niveau métropolitain : 43 000 euros contre 49 000 euros. Elle est cependant de même niveau que pour l'ensemble des PME de la région. □

### Pyramide des âges des emplois salariés dans les PME



Source : INSEE - DADS 2005

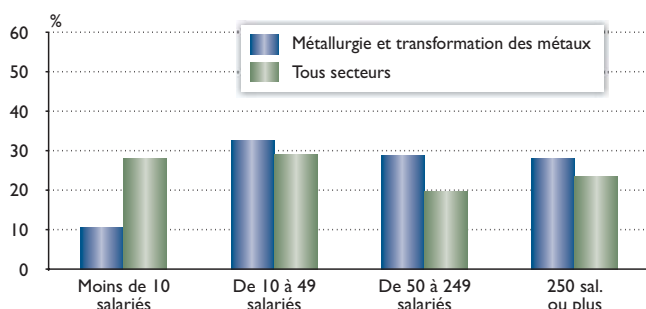
## ” Métallurgie et transformation des métaux

2

Le secteur de la métallurgie et de la transformation des métaux (voir méthodologie) fait partie des secteurs industriels les plus anciens et les plus importants d'Auvergne. Historiquement implantée dans la région thiernoise depuis près de sept siècles, la coutellerie demeure une des activités les mieux représentées avec la mécanique générale. Elles concentrent à elles seules la moitié des PME et 44 % des salariés du secteur.

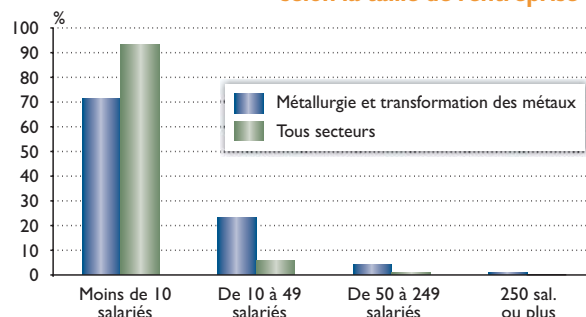
Ce secteur est particulièrement présent sur le marché international. Plus d'une PME auvergnate sur trois est exportatrice, alors qu'elles ne sont que 18 % pour l'industrie et 6 % pour l'ensemble des secteurs. Ce résultat sectoriel situe la région dans la moyenne métropolitaine.

### Répartition des salariés auvergnats selon la taille de l'entreprise



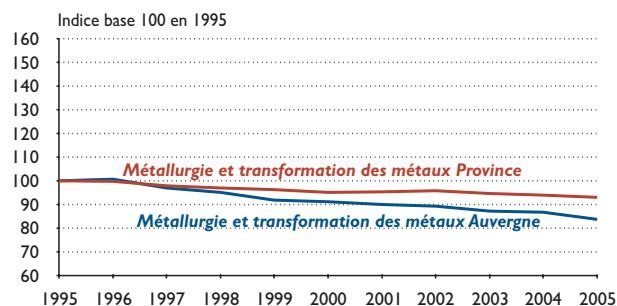
Source : INSEE - Répertoire des Entreprises et des Établissements 2005

### Répartition des entreprises auvergnates selon la taille de l'entreprise



Source : INSEE - Répertoire des Entreprises et des Établissements 2005

### Évolution du nombre de PME du secteur



Source : INSEE - Répertoire des Entreprises et des Établissements

### Effectif salarié au 1<sup>er</sup> janvier 2005

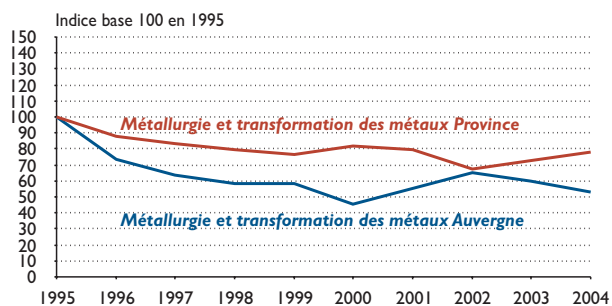
Postes ordinaires *	Moins de 10 salariés		De 10 à 49 salariés		De 50 à 249 salariés		Total	
	Auvergne	France	Auvergne	France	Auvergne	France	Auvergne	France
> Chefs d'entreprises	1,6 %	2,9 %	2,3 %	2,1 %	0,6 %	0,5 %	1,6 %	1,6 %
> Cadres et professions intellectuelles supérieures	6,0 %	7,4 %	5,6 %	6,9 %	5,4 %	8,1 %	5,6 %	7,5 %
> Professions intermédiaires	13,7 %	14,5 %	13,3 %	14,8 %	15,0 %	18,0 %	14,0 %	16,0 %
> Employés	11,6 %	10,7 %	8,8 %	6,7 %	5,7 %	5,8 %	8,1 %	7,0 %
> Ouvriers	67,1 %	64,5 %	70,0 %	69,5 %	73,3 %	67,6 %	70,7 %	67,9 %
➔ Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

\* Ensemble des salariés hors apprentis, stagiaires et emplois aidés.

Source : INSEE - Déclarations annuelles de données sociales (DADS) 2005



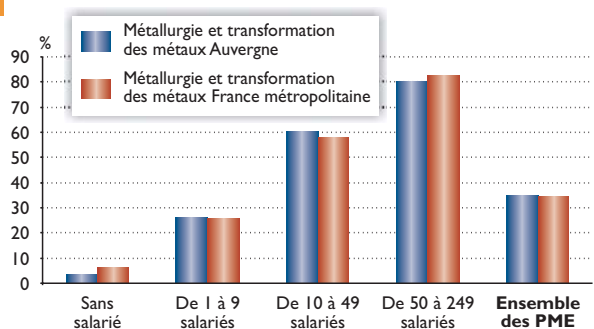
### Évolution des créations de PME



Source : INSEE - Répertoire des Entreprises et des Établissements

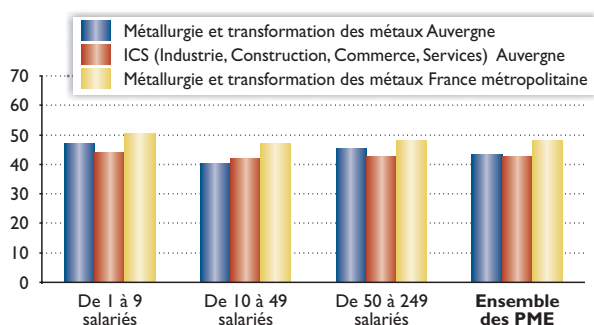
Ainsi, quelques PME se distinguent sur leur marché. C'est le cas de Wichard, entreprise de Thiers devenue leader mondial dans le petit accastillage marin. Interforge, dont le siège se situe à Clermont-Ferrand, possède la presse la plus puissante du monde occidental. Quant à la Société Galva-Eclair de Saint-Pourçain-sur-Sioule, elle est considérée comme leader européen de la galvanisation à chaud. Néanmoins, la part du chiffre d'affaires à l'export des PME du secteur, quelle que soit leur taille, est inférieure en Auvergne à celle de la France métropolitaine (22 % contre 17 %). Les difficultés de la coutellerie, soumise à la concurrence asiatique depuis plusieurs années, ont pesé sur l'ensemble du secteur de la métallurgie et transformation des métaux. Les créations de PME ont diminué quasiment de moitié entre 1995 et 2004 en Auvergne, soit beaucoup plus que dans le reste du Pays. Cette désaffection a entraîné une chute de 16 % du nombre des PME auvergnates du secteur durant ces dix ans (- 7 % pour la province).

### Part des PME exportatrices



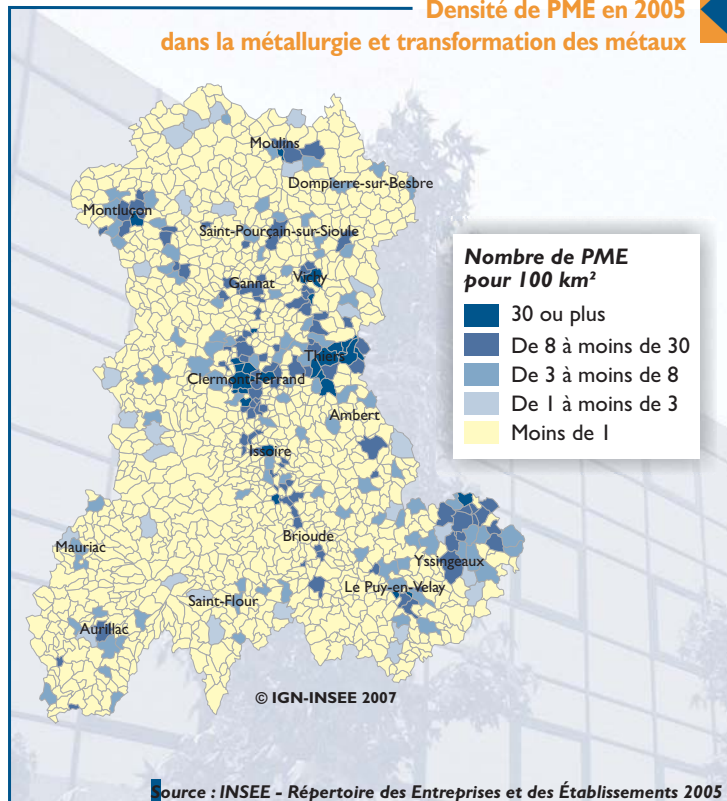
Source : INSEE - Fichier Complet et Unifié de Suse (FICUS) 2005

### Valeur ajoutée par salarié selon la taille des PME (en milliers d'euros)



Source : INSEE - Fichier Complet et Unifié de Suse (FICUS) 2005

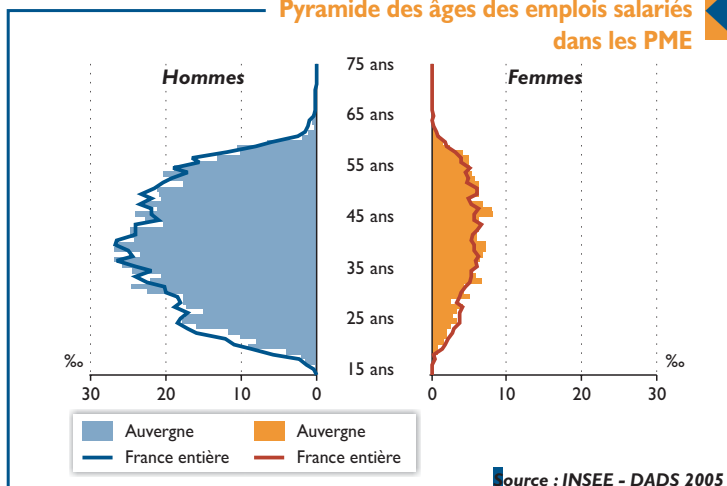
### Densité de PME en 2005 dans la métallurgie et transformation des métaux



Source : INSEE - Répertoire des Entreprises et des Établissements 2005

Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, 745 PME travaillent dans le secteur de la métallurgie et transformation des métaux. Comme pour l'ensemble des PME de la région, ce secteur compte une majorité d'unités de moins de dix salariés. Mais la taille moyenne des PME du secteur est nettement plus élevée que pour l'ensemble des PME (11 salariés contre 3). La productivité des salariés des PME du secteur, mesurée par la valeur ajoutée par salarié, est inférieure en Auvergne à celle de la France métropolitaine : 43 000 euros contre 48 000 pour l'année 2005. Toutefois, ce résultat auvergnat est proche de celui de l'ensemble des PME de la région. Les PME auvergnates sont plus employeuses de main-d'œuvre ouvrière que leurs homologues des autres régions, particulièrement des hommes. Le taux d'encadrement y est d'autant plus faible. □

### Pyramide des âges des emplois salariés dans les PME



Source : INSEE - DADS 2005

## Les services aux entreprises

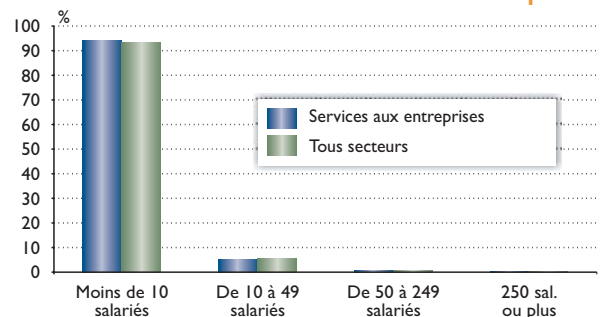
3

Les services aux entreprises (voir méthodologie) proposent une gamme d'activités destinées à répondre aux besoins d'autres entreprises en dehors de leur cœur de métier. Ils s'articulent en quatre groupes :

- les postes et télécommunications,
- les conseils et l'assistance,
- les services opérationnels,
- la recherche et le développement.

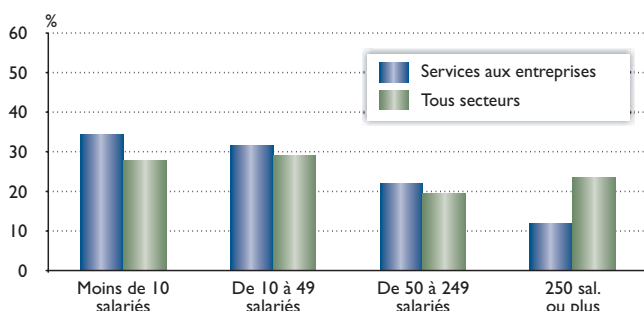
Ils ont tardé à se développer dans une Auvergne tournée vers l'agriculture et l'industrie. Si leur part dans l'économie régionale demeure inférieure à la moyenne nationale, ils n'en constituent pas moins un secteur attractif. Ainsi de 1995 à 2005, le nombre de PME présentes a augmenté de 34 % (+ 2,2 % pour l'ensemble des secteurs).

Répartition des entreprises auvergnates selon la taille de l'entreprise



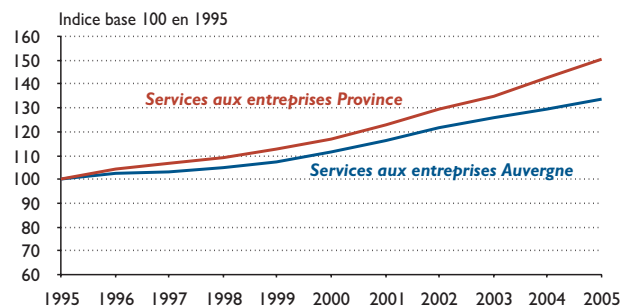
Source : INSEE - Répertoire des Entreprises et des Établissements 2005

Répartition des salariés auvergnats selon la taille de l'entreprise



Source : INSEE - Répertoire des Entreprises et des Établissements 2005

Évolution du nombre de PME du secteur



Source : INSEE - Répertoire des Entreprises et des Établissements

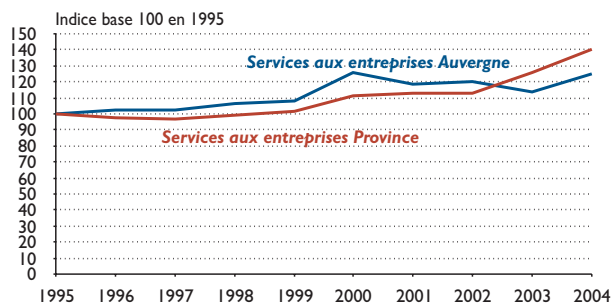
### Effectif salarié au 1<sup>er</sup> janvier 2005

Postes ordinaires *	Moins de 10 salariés		De 10 à 49 salariés		De 50 à 249 salariés		Total	
	Auvergne	France	Auvergne	France	Auvergne	France	Auvergne	France
> Chefs d'entreprises	1,2 %	1,3 %	1,0 %	1,2 %	0,5 %	0,5 %	1,0 %	1,0 %
> Cadres et professions intellectuelles supérieures	12,1 %	14,5 %	12,2 %	19,9 %	7,5 %	26,7 %	11,2 %	19,8 %
> Professions intermédiaires	25,2 %	22,7 %	28,1 %	24,1 %	21,5 %	20,5 %	25,5 %	22,6 %
> Employés	36,3 %	27,2 %	31,4 %	24,1 %	29,3 %	22,4 %	33,0 %	24,8 %
> Ouvriers	25,2 %	34,3 %	27,3 %	30,7 %	41,2 %	29,9 %	29,2 %	31,8 %
➔ Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

\* Ensemble des salariés hors apprentis, stagiaires et emplois aidés.

Source : INSEE - Déclarations annuelles de données sociales (DADS) 2005

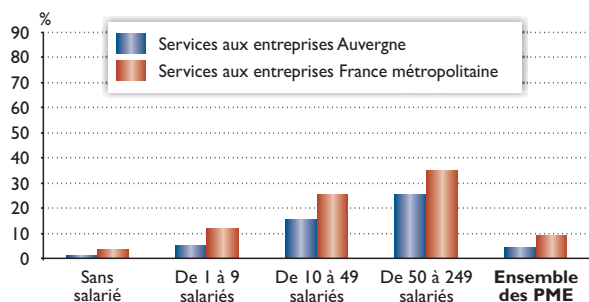
### Évolution des créations de PME



Source : INSEE - Répertoire des Entreprises et des Établissements

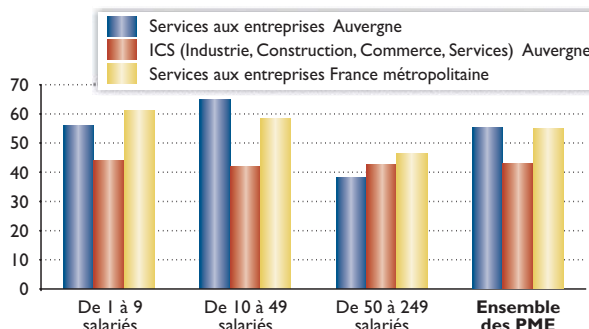
Les 5 350 entreprises recensées en 2005 dans ce secteur constituent le dixième du stock régional de PME (13,6 % pour la province). La progression du stock d'entreprises repose en partie sur celle du nombre de créations. Depuis 1995, alors que pour l'ensemble de l'appareil productif régional la tendance s'oriente vers un léger recul, le rythme annuel moyen des créations du secteur est de + 2,5 %. En Auvergne, au cours de la période 1995-2005, l'emploi salarié des PME du secteur a augmenté plus vite qu'au niveau national (+ 2,6 % en moyenne annuelle contre + 2,0 % pour la France). Cet avantage est dû en grande partie à la progression plus rapide du nombre d'entreprises de taille moyenne en Auvergne (moyenne annuelle : + 6,3 % contre 3,7 % au niveau national). Elles sont les plus pourvoyeuses d'emplois. L'impact des petites entreprises n'est pas négligeable pour autant. Leur vitesse de progression annuelle (+ 3,1 % en moyenne) est relativement proche de la moyenne nationale (+ 3,5 %).

### Part des PME exportatrices



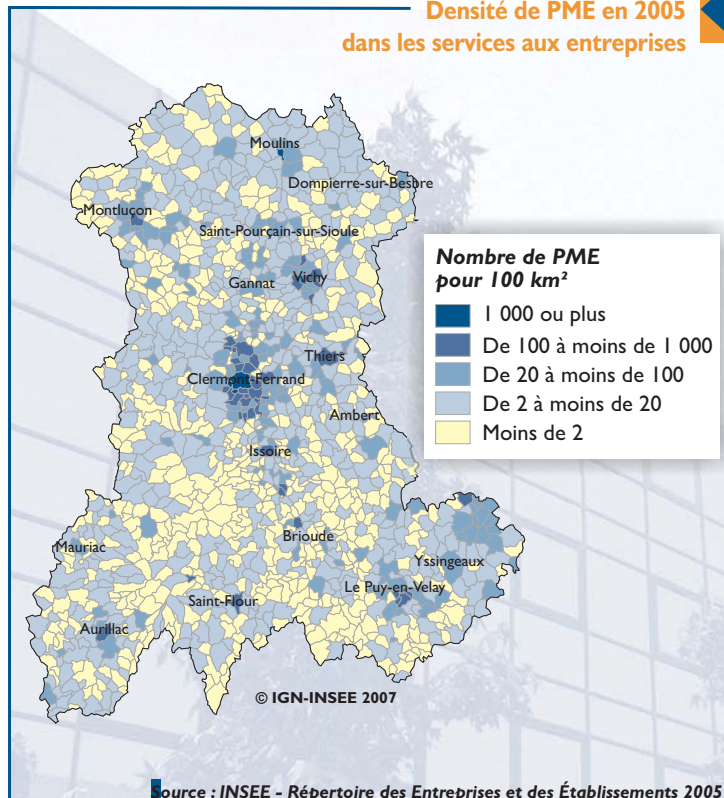
Source : INSEE - Fichier Complet et Unifié de Suse (FICUS) 2005

### Valeur ajoutée par salarié selon la taille des PME (en milliers d'euros)



Source : INSEE - Fichier Complet et Unifié de Suse (FICUS) 2005

### Densité de PME en 2005 dans les services aux entreprises



Source : INSEE - Répertoire des Entreprises et des Établissements 2005

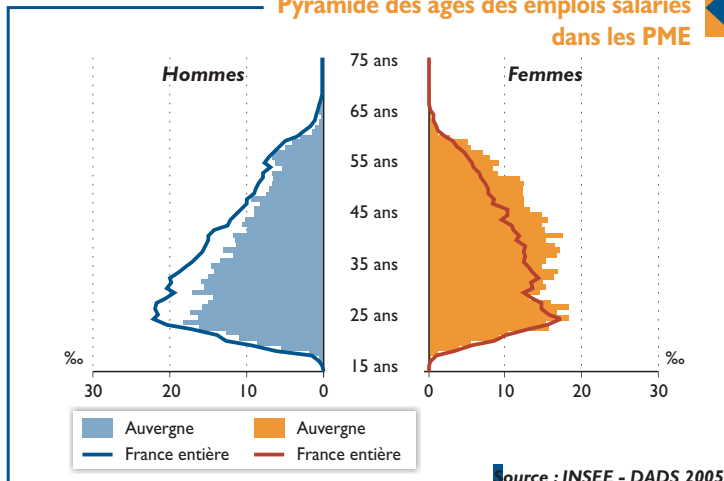
Le développement des micro-entreprises, plus rapide à l'échelon national qu'en Auvergne, pèse sur le nombre de PME plutôt que sur celui des salariés.

La répartition socioprofessionnelle des salariés diffère du profil national. Les taux d'encadrement et d'ouvriers sont plus faibles. À l'opposé, professions intermédiaires et employés sont mieux représentés en Auvergne.

La moyenne d'âge (37,2 ans) correspond à celle de l'ensemble des salariés des PME auvergnates (37,4 ans). Mais elle excède de 0,8 année celle des salariés du secteur à l'échelon national. La présence féminine plus importante qu'au niveau national reflète pour partie la part prise par les employés.

Certains services à forte valeur ajoutée produits en Auvergne font l'objet d'une demande étrangère importante (recherche, ingénierie). À ce titre, quelques PME réalisent plus de la moitié de leur chiffre d'affaires à l'exportation.

### Pyramide des âges des emplois salariés dans les PME



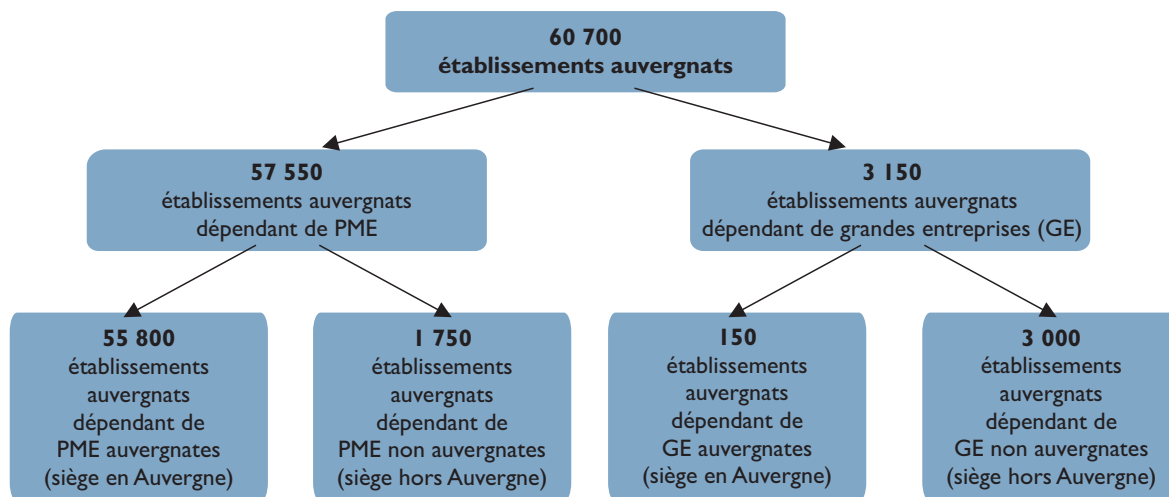
Source : INSEE - DADS 2005



### ” Les établissements auvergnats

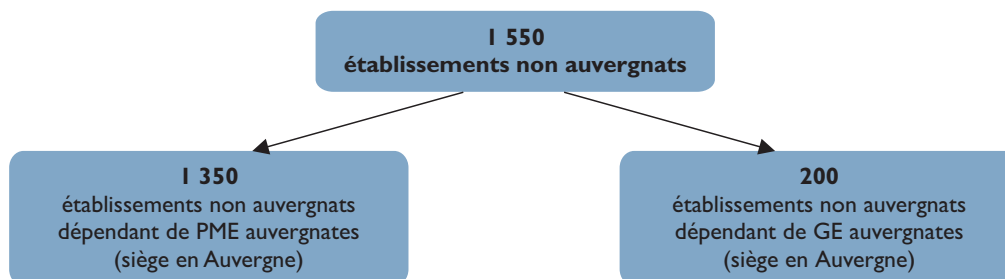


➤ Les établissements auvergnats du champs ICS et leurs liens avec les entreprises (PME ou grandes entreprises, siège auvergnat ou non)



Source : INSEE

➤ Les établissements non auvergnats du champs ICS dépendant d'entreprises auvergnates (PME ou grandes entreprises, siège auvergnat)



Source : INSEE

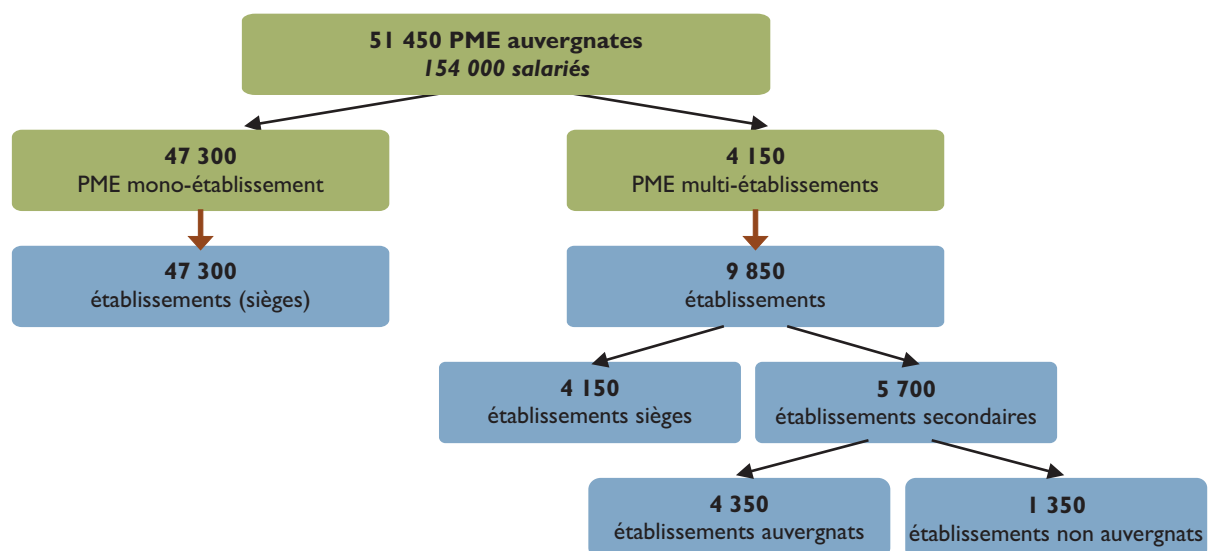
#### Remarques :

- Quelques établissements dépendant d'entreprises du champ ICS peuvent ne pas relever du champ ICS. De même, quelques établissements du champ ICS peuvent dépendre d'entreprises ne relevant pas du champ ICS.
- Les 60 700 établissements du champ ICS représentent environ 80 % de l'ensemble des établissements non agricoles de l'Auvergne (marchands ou non marchands, privés ou publics).

### ” Les PME et les grandes entreprises auvergnates

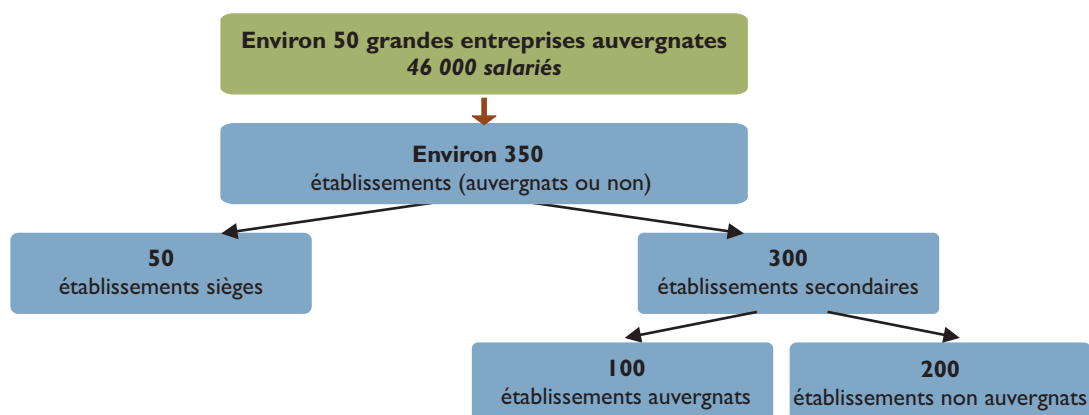


➔ Les **PME auvergnates** (siège auvergnat) du champs ICS et leurs établissements (auvergnats ou non) : 51 450 PME pour 57 150 établissements



Source : INSEE

➔ Les **grandes entreprises auvergnates** (siège auvergnat) du champs ICS et leurs établissements (auvergnats ou non)



Source : INSEE

**Remarque :** quelques établissements dépendant d'entreprises du champ ICS peuvent ne pas relever du champ ICS. De même, quelques établissements du champ ICS peuvent dépendre d'entreprises ne relevant pas du champ ICS.

### ” Définitions

- ➔ Une **entreprise** est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché.  
L'Auvergne compte 51 500 entreprises au 1<sup>er</sup> janvier 2005 (champ ICS).
- ➔ Un **établissement** est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.  
L'Auvergne compte 60 700 établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2005 (champ ICS).
- ➔ Un **groupe** est un ensemble de sociétés liées entre elles par des participations au capital et parmi lesquelles l'une détient sur les autres un pouvoir de décision.
- ➔ Une **PME**, selon la définition de la Commission européenne entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2005, est une entreprise qui emploie moins de 250 salariés et dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas 50 millions d'euros ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros.  
L'Auvergne compte 51 450 PME au 1<sup>er</sup> janvier 2005, soit 99,9 % du total des entreprises (champ ICS).

Parmi les PME, la définition de la Commission européenne distingue :

- ➔ les **micro-entreprises** : ce sont les entreprises qui emploient moins de 10 salariés et dont le chiffre d'affaires (ou le total du bilan annuel) ne dépasse pas 2 millions d'euros ;
- ➔ les **petites entreprises** : ce sont les entreprises dont l'effectif est compris entre 10 et 49 salariés et dont le chiffre d'affaires (ou le total du bilan annuel) ne dépasse pas 10 millions d'euros ;
- ➔ les **moyennes entreprises** : ce sont les entreprises dont l'effectif est compris entre 50 et 249 salariés et dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 50 millions d'euros (ou le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros).

Effectifs	Chiffre d'affaires		
	De 0 à 2 millions d'euros	De 2 à 10 millions d'euros	De 10 à 50 millions d'euros
> Moins de 10 salariés	<b>Micro-entreprises</b>	<b>Petites entreprises</b>	<b>Moyennes entreprises</b>
> De 10 à 49 salariés	<b>Petites entreprises</b>	<b>Petites entreprises</b>	<b>Moyennes entreprises</b>
> De 50 à 249 salariés	<b>Moyennes entreprises</b>	<b>Moyennes entreprises</b>	<b>Moyennes entreprises</b>

### ” Champ retenu

- ➔ Les **PME auvergnates** : une fois le critère de taille appliqué, le critère du seuil de chiffre d'affaires devient extrêmement peu discriminant. C'est pourquoi seul le critère de taille a été retenu dans l'étude. Ainsi, sont considérées comme PME auvergnates toutes les entreprises, dépendantes ou non d'un groupe, ayant un effectif salarié inférieur à 250 et dont l'établissement siège est localisé en Auvergne.
- ➔ Le **champ ICS** : pour des raisons de qualité des données, l'étude porte sur le champ ICS qui correspond aux secteurs marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services (hors services financiers et location de biens immobiliers). Le champ ICS exclut donc le secteur agricole.





## *Nomenclatures (des trois secteurs étudiés pages 28 à 33)*

3

### **Industries des biens d'équipements**

dont :

#### **Industries des équipements mécaniques**

- ➔ Fabrication d'éléments en métal pour la construction
- ➔ Chaudronnerie, fabrication de réservoirs métalliques et de chaudières
- ➔ Fabrication d'équipements mécaniques
- ➔ Fabrication de machines d'usage général
- ➔ Fabrication de machines agricoles
- ➔ Fabrication de machines-outils
- ➔ Fabrication d'autres machines d'usage spécifique
- ➔ Fabrication d'armes et de munitions

### **Industries des biens intermédiaires**

dont :

#### **Métallurgie et transformation des métaux**

- ➔ Sidérurgie et première transformation de l'acier
- ➔ Production de métaux non ferreux
- ➔ Fonderie
- ➔ Services industriels du travail des métaux
- ➔ Fabrication de produits métalliques
- ➔ Récupération

### **Services aux entreprises**

#### **Postes et télécommunications**

- ➔ Activités de poste et de courrier
- ➔ Télécommunications

#### **Conseils et assistance**

- ➔ Activités informatiques
- ➔ Services professionnels
- ➔ Administration d'entreprises
- ➔ Publicité et études de marché
- ➔ Architecture, ingénierie, contrôle

#### **Services opérationnels**

- ➔ Location sans opérateur
- ➔ Sélection et fourniture de personnel
- ➔ Sécurité, nettoyage et services divers aux entreprises
- ➔ Assainissement, voirie et gestion des déchets

#### **Recherche et développement**

- ➔ Recherche et développement

# Les Dossiers

**E**n Auvergne, 99,9 % des entreprises du champ ICS sont des petites et moyennes entreprises (PME). Regroupant les trois quarts de l'emploi salarié des entreprises de la région, les PME auvergnates, entreprises de moins de 250 salariés dont le siège est situé en Auvergne, jouent un rôle central dans la création d'emploi. Elles sont également responsables des trois quarts de la richesse générée par les entreprises auvergnates, alors qu'au niveau national cette part n'atteint pas 60 %.

Cette publication dresse un panorama des PME de la région : leurs grandes caractéristiques, leur forme juridique, leur dépendance par rapport aux groupes, leur démographie, leurs performances économiques, leurs exportations, leurs emplois... Le dossier se termine par un zoom sur trois secteurs : métallurgie et transformation des métaux, industrie des équipements mécaniques, services aux entreprises.

Chiffres, graphiques et cartes enrichissent les commentaires, faisant du dossier « Les PME en Auvergne » un outil indispensable à une meilleure connaissance de l'économie auvergnate.

ISBN : 978-2-11-050619-1 11 €



9 782110 150619 1

Code SAGE : DOS081912



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**INSEE**  
AUVERGNE